

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

RAPPORT ANNUEL

2023



www.ccivs.fr



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes



16 communes
19 121 habitants
285 km²
1 350 entreprises
4 800 emplois
10 000 logements

COMMUNES DU TERRITOIRE

BEAURONNE

Maire : Daniel VILLESUZANNE
381 habitants
Contact : 05 53 80 00 61

DOUZILLAC

Maire : Dominique MAZIERE
824 habitants
Contact : 05 53 80 87 35

JAURE

Maire : Philippe DE SEVERAC
176 habitants
Contact : 05 53 80 07 90

MONTREM

Maire : Sylvie BOUTON
1 218 habitants
Contact : 05 53 54 60 18

ST AQUILIN

Maire : Annie LESPINASSE
467 habitants
Contact : 05 53 54 12 43

ST GERMAIN DU SALEMBRE

Maire : Sandra PAILLOT
951 habitants
Contact : 05 53 82 65 15

ST LÉON SUR L'ISLE

Maire : Gérard SAURIN
2 059 habitants
Contact : 05 53 80 65 18

SOURZAC

Maire : Philippe PERLUMIERE
1 128 habitants
Contact : 05 53 81 01 06

CHANTÉRAC

Maire : Jean-Michel MAGNE
626 habitants
Contact : 05 53 82 60 53

GRIGNOLS

Maire : Patrick GUEYSSET
674 habitants
Contact : 05 53 54 28 93

LÉGUILLAC DE L'AUCHE

Maire : Régis BATAILLER
1 003 habitants
Contact : 05 53 54 61 41

NEUVIC SUR L'ISLE

Maire : Paulette Doyotte
3 681 habitants
Contact : 05 53 82 81 80

ST ASTIER

Maire : Elisabeth MARTY
5 429 habitants
Contact : 05 53 02 42 80

ST JEAN D'ATAUX

Maire : Jean-Michel SEBASTIEN
136 habitants
Contact : 05 53 91 81 33

ST SÉVERIN D'ESTISSAC

Maire : Sébastien SCHALLER
89 habitants
Contact : 05 53 81 63 34

VALLEREUIL

Maire : Christine GUTHINGER
279 habitants
Contact : 05 53 81 50 45

COMPÉTENCES

Aménagement de l'espace

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) et PLUi
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Plan de Déplacement Urbain (PDU)
- Service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Développement du Territoire

- Toutes les zones d'activités artisanales commerciales, industrielles, tertiaires ou touristiques
- L'immobilier d'entreprises
- Les structures d'insertion
- Le tourisme

Environnement

- L'assainissement non collectif
- Les chemins de randonnées inscrits au PDIPR
- Le petit patrimoine (lavoirs, fontaines, puits...)

Voirie

- Toutes les voiries communales classées
- Les Pistes de Défense de la Forêt contre l'Incendie (DFCI)
- La Véloroute Voie Verte

Équipements sportifs

- Les piscines de Saint-Astier et Neuvic

Équipements d'enseignement élémentaire et pré-élémentaire

- Les écoles maternelles et primaires
- Les cantines et la restauration scolaire

Petite enfance et Jeunesse

- Les micro-crèches, les crèches
- Les haltes-garderies, le périscolaire
- Les accueils de loisirs sans hébergement
- Les relais d'assistantes-maternelles
- Les structures d'animation pour les jeunes

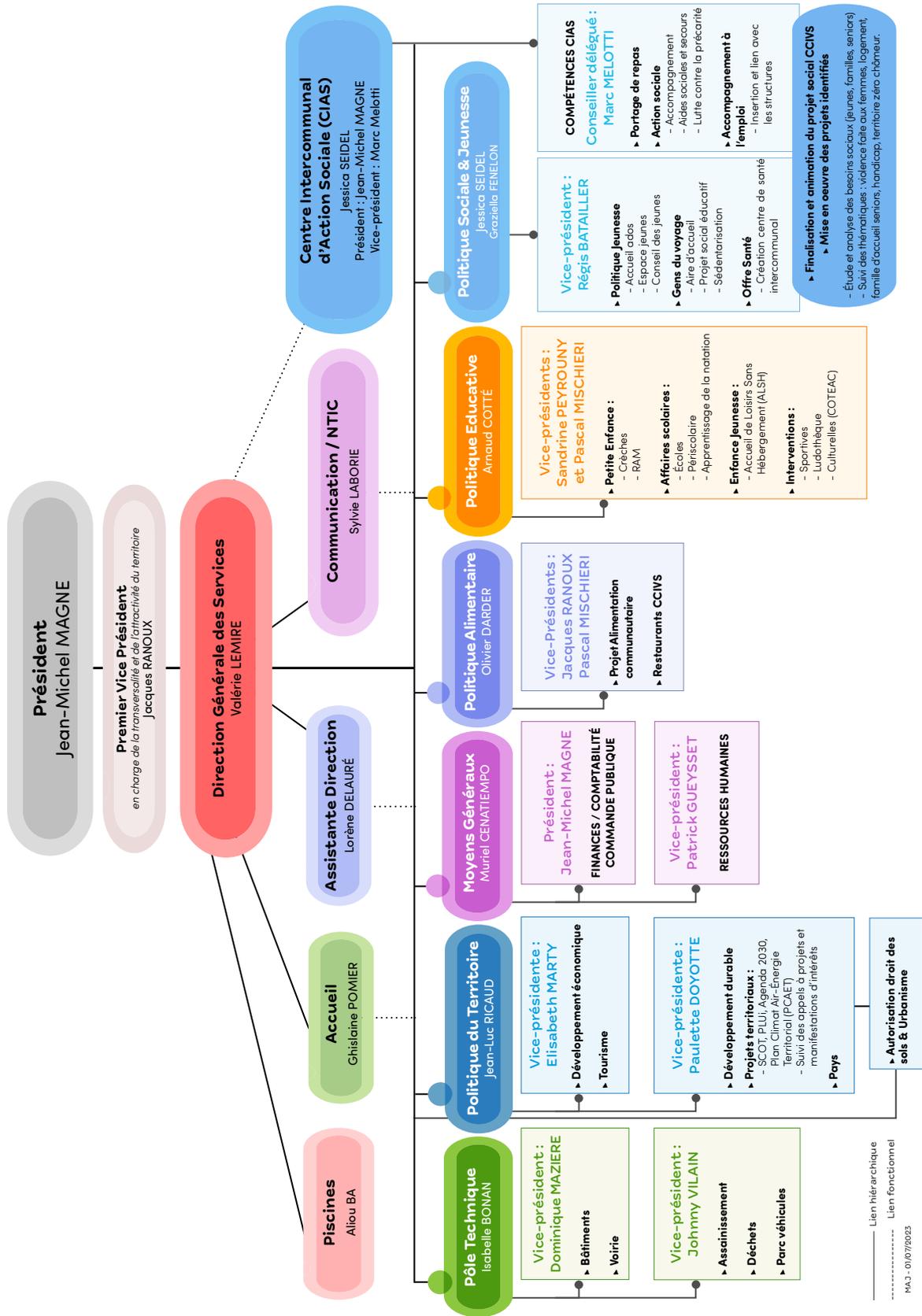
Action sociale d'intérêt communautaire

- Le portage de repas à domicile
- Le centre intercommunal d'action sociale
- Les gens du voyage (accompagnement social)
- La création et la gestion de centre de santé

Politique du logement et du cadre de vie

- L'aire d'accueil des gens du voyage

organigramme



Comme pour bon nombre d'intercommunalités, la CCIVS connaît des difficultés financières qui impliquent plus encore, de contenir nos dépenses et rechercher des recettes nouvelles.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Chapitre	Libellé	Prévisions 2023	Réalisé 2023
013	Divers remboursements maladie, contrats aidés,...	221 300,00	231 601,42
70	Produits des services, domaine et vente diverses	1 387 071,98	1 518 478,23
73	Impôts, TEOM, attribut° de compensation...	10 472 229,85	10 620 982,07
74	Dotations	3 055 442,08	3 247 076,60
75	Produits divers (loyer)	358 846,12	255 400,91
77	Produits exceptionnels	20 662,00	28 041,98
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 862 887,86	1 862 887,86
RF	Total recettes de fonctionnement	17 378 439,89	17 764 469,07

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Chapitre	Libellé	Prévisions 2023	Réalisé 2023
014	73922 Dotat° de solidarité communautaire	402 350,17	402 350,17
	73923 Reversement du FNGIR	188 219,00	188 219,00
	7398 Reversements divers	5 500,00	4 553,43
011	Charges à caractère général	3 267 503,23	3 182 063,76
012	<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>	8 865 201,34	8 799 213,92
65	Indemnités d'élus, subventions, participations	1 996 105,62	1 939 201,72
66	Frais financiers	195 524,39	194 993,29
67	Charges exceptionnelles	272 968,58	10 105,23
68	Provisions pour dépréciation et pour risques	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	898 865,04	0,00
023	Virement à la section d'investissement	92 631,94	0,00
042	Amortissements	683 990,00	567 878,72
002	Déficit de fonctionnement reporté	489 580,58	489 580,58
DF	Total dépenses de fonctionnement	17 378 439,89	15 798 159,82

Les deux principales dotations du chapitre 74

Dotations	2022	2023
<i>Dotation d'intercommunalité</i>	655 120,00	659 822,00
<i>Dotation de compensation</i>	403 287,00	400 946,00
TOTAL	1 058 407,00	1 060 768,00

Attributions de compensation 2023, inchangées depuis 2018 (versées par les communes à la CCIVS)

COMMUNES	1 AC FPU 2015 inchangées	2 AC INVESTISSEMENT 2015 inchangées	3 AC FONCTIONNEMENT après révision 2020	4 TOTAL AC 2020 SOLDE A LA CHARGE DES COMMUNES 4=2+3-1
BEAURONNE	9 704,00	13 783,30	84 877,41	88 956,71
CHANTERAC	16 542,00	22 944,90	135 098,12	141 501,02
DOUZILLAC	9 267,00	33 456,20	200 867,07	225 056,27
GRIGNOLS	10 032,00	23 313,00	164 310,99	177 591,99
JAURE	1 361,00	6 094,10	23 021,65	27 754,75
LEGUILLAC-DE-LAUCHE	13 467,00	38 977,70	191 588,32	217 099,02
MONTREM	198 223,00	51 861,20	345 340,93	198 979,13
NEUVIC	360 123,00	151 861,70	970 725,73	762 464,43
SAINT-AQUILIN	5 519,00	20 940,80	134 677,37	150 099,17
SAINT-ASTIER	867 456,00	229 817,10	2 004 051,88	1 366 412,98
SAINT-GERMAIN-DU-SALEMBRE	69 997,00	37 464,40	175 909,41	143 376,81
SAINT-JEAN-D'ATAUX	4 670,00	5 071,60	12 762,66	13 164,26
SAINT-LEON-SUR-L'ISLE	148 410,00	84 090,40	561 290,12	496 970,52
SAINT-SEVERIN-D'ESTISSAC	1 480,00	3 517,40	14 836,69	16 874,09
SOURZAC	109 595,00	46 053,40	230 968,22	167 426,62
VALLEREUIL	11 971,00	11 452,00	42 809,57	42 290,57
TOTAL	1 837 817,00	780 699,20	5 293 136,14	4 236 018,34

.....

Dotation de solidarité communautaire 2023 , inchangée depuis 2017
(versées aux communes par la CCIVS)

Communes	Montant annuel
Beauronne	5 471,90
Chantérac	10 413,08
Douzillac	14 130,14
Grignols	10 790,78
Jaure	2 996,24
Léguillac de l'Auche	17 985,77
Montrem	28 384,26
Neuvic	78 304,97
Saint-Aquilin	10 156,59
Saint-Astier	132 375,52
Saint-Germain du Salembre	18 261,87
Saint-Jean-d'Ataux	2 756,43
Saint-Léon sur l'Isle	39 577,92
Saint-Séverin d'Estissac	1 754,15
Sourzac	23 166,95
Vallereuil	5 823,60
TOTAL	402 350,17

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Chapitre	Libellé	Réalisé 2023
001	Déficit d'investissement reporté	12 047,45
16	Capital des emprunts et cautions	680 000,46
20-21-23	Opérations d'équipements	2 252 788,03
20	Equipements hors opérations	43 943,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles hors opérations	451 421,23
	Total dépenses d'investissement	3 440 200,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

Chapitre	Libellé	Réalisé 2023
001	Excédent d'investissement reporté	778 722,18
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
10222	Fonds de compensation de la T.V.A	437 570,18
10226	Taxe d'aménagement sur zones éco communautaires	0,00
13	Subventions (Département, DETR, Autres,...)	665 081,64
16	Emprunts et dépôts de cautions	1 907 350,00
040-28	Amortissements	567 878,72
	Total recettes d'investissement	4 356 602,72

Finances

BUDGETS ANNEXES 2023

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Z.A La Jaubertie	13 359,97	1 274 540,96	1 157 749,51	0,00
Z.A.C Le Roudier	1 747 811,15	1 516 582,66	2 318 119,42	1 565 568,66
Activités commerciales	5 278,72	12 058,47	23 360,73	16 580,98
ZAE Ganfard Sourzac	226 800,12	258 740,16	457 100,01	558 227,61
ADS	182 276,93	182 276,93		
SPANC	368 712,85	593 983,97	20 902,62	14 741,20
REOMI (déchets ménagers, redevance incitative)	2 059 060,09	2 349 105,65		
Déchets ménagers et assimilés	2 596 186,58	2 106 606,00	0,00	778 722,18

RÉALISÉS CONSOLIDÉS 2023

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Principal	1 966 309,25	916 402,31	2 882 711,56
Z.A La Jaubertie	1 261 180,99	-1 157 749,51	103 431,48
Z.A.C Le Roudier	-231 228,49	-752 550,76	-983 779,25
Activités commerciales	6 779,75	-6 779,75	0,00
ZAE Sourzac	31 940,04	101 127,60	133 067,64
ADS	0,00		0,00
SPANC	225 271,12	-6 161,42	219 109,70
REOMI	290 045,56		290 045,56
Déchets ménagers et assimilés	-489 580,58	778 722,18	289 141,60

TOTAL GENERAL

2 644 586,69

Développement économique

Développement économique

Parc d'activités Astier Val à Saint-Astier

L'année 2023 a été marquée par les ventes de terrains qui suivent :

- SCI LAC (Jardins Périgordins) : acte notarié du 24/10/2023 pour la vente des parcelles cadastrées AM 829, 834 et 842 (1983 m²) au prix de 18 € HT / m² pour une activité d'aménagement et d'entretien de parcs et jardins. Recette de 35 694 € HT.
- TEAM JOSEPH (Besoin de place Saint-Astier) : acte notarié du 30/11/2023 pour la vente de la parcelle cadastrée AM 759 (1170 m²) au prix de 18 € HT / m² pour un projet de box à louer pour les particuliers et professionnels. Recette de 21.060 € HT.
- SCI MILOVES (MiCHAT) : acte notarié du 04/01/2024 pour la vente de la parcelle cadastrée AM 755 (1124 m²) au prix de 18 € HT / m² pour un projet de création d'entreprise de mécanique de précision, chaudronnerie et hydraulique (MiCHAT). Recette de 20.232 € HT.
- Groupe NOVI (Beauty Success) : délibération du 14/11/2023 et acte notarié du 16/01/2024 pour les ventes de la parcelle cadastrée AM 753 (4555 m²) située en zone archéologique au prix de 3 € HT / m² et de la parcelle cadastrée AM 828 (1002 m²) au prix de 15 € HT / m² pour un projet de centrale photovoltaïque au sol en autoconsommation. Recette de 28 680 € HT
- SCI LA BORIE (Loc' Aster) : acte notarié du 19/09/2023 pour la vente des parcelles cadastrées AM 760, 761, 762 et 766 (11 281 m²) au prix de 15 € HT / m² pour un projet de bâtiments artisanaux à louer. Recette de 169.215 € HT.

Total recettes : 274 881 € HT

Projet de parc d'activités de Ganfard à Sourzac

Suite au diagnostic archéologique préalable mené en 2022 qui a révélé des vestiges du Néolithique (mobilier, fosses, bâtiment partiel...), des tessons de céramique du 1er âge de fer et une occupation du Haut Moyen Age, le Service Régional d'Archéologie de la DRAC a prescrit, par arrêté du 23/02/2023, une opération de fouille archéologique sur 3 secteurs du futur parc d'activités représentant une emprise totale de 38 000 m².

Un appel d'offre a été publié en octobre 2023 pour la réalisation de ces fouilles archéologiques et seule la direction de l'Archéologie du Département de la Dordogne a présenté une offre.

Politique du territoire

Il en ressort 3 scénari possibles :

Montant fouilles d'archéologie préventive à Sourzac

	Scénario 1 : fouilles sur 1 seul secteur	Scénario 2 : fouilles sur 2 secteurs	Scénario 3 : fouilles sur 3 secteurs
Tranche ferme	416 275 €	561 892 €	861 427 €
Tranche optionnelle 1 si découvertes de vestiges bien conservés	24 000 €	25 000 €	18 500 €
Tranche optionnelle 2 si découvertes surabondantes	7 827 €	7 827 €	15 654 €
TOTAL HT	448 102 €	594 719 €	895 581 €
TOTAL TTC	537 723 €	713 663 €	1 074 697 €

Compte tenu des montants très élevés de ces fouilles archéologiques, aucune décision n'a été prise à ce stade sur l'engagement de cette opération et la poursuite de l'aménagement du parc d'activités. Les 27 hectares, propriété de la CCIVS, sont ainsi gelés, jusqu'à nouvel ordre.

La guinguette au lieu-dit "l'écluse de Mauriac" à Neuvic sur l'Isle

La CCIVS est propriétaire d'une grange d'environ 150 m² au bord de la voie verte au lieu-dit l'Ecluse de Mauriac à Neuvic-sur-l'Isle. Par convention d'occupation précaire, le bâtiment a été mis à disposition de la SARL Joziane du 23/06 au 22/09/2023 pour une activité de vente à emporter (« La guinguette de Neuvic »), moyennant une redevance modeste et la prise en charge par le preneur des consommations d'eau et d'électricité.

Signalisation des entreprises

Le programme de signalisation économique et touristique s'est achevé en juin 2023. Avec la pose de 660 panneaux, il a permis de signaler 118 activités et 73 équipements sur 11 communes de la CCIVS, ainsi que le circuit Vélodélices. En y intégrant également la signalisation routière gérée par le pôle technique, le coût total de l'opération s'élève à 201 101 € HT financé à 80% par les subventions et participations suivantes :

Europe (Leader) :	25 000 €
Etat (DETR) :	57 930 €
Etat (OCMR - FISAC)	6 967 €
Département Dordogne:	50 275 €
Communes	10 150 €
Entreprises	10 150 €

Total recettes : 160 472 € (80%)

Un indicateur économique important : la fiscalité des entreprises

L'évolution des bases et des recettes liées à la fiscalité des entreprises est, vraisemblablement, le meilleur indicateur pour mesurer la santé des entreprises et l'impact de la politique économique menée sur un territoire.

De 2022 à 2023, les recettes des 4 impôts économiques (CVAE, CFE, IFR et TASCOT) sont passées de 1.771.976 € à 1.942.068 €.

Ce gain de 170 092 € sur une année confirme la bonne dynamique économique observée depuis la création de la CCIVS en 2014, ces quatre impôts ayant progressé, sans toucher au taux de CFE qui est resté inchangé.

Urbanisme & Développement Durable

Arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Pour faire face aux défis du changement climatique, les élus de la CCIVS ont arrêté, par délibération du 29/06/2023, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui comporte 51 actions à mettre en oeuvre dans les années à venir. Ces actions sont réparties dans les 5 axes suivants :

- Mobiliser le territoire pour la transition
- Maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments
- Mettre en place une mobilité durable
- Développer les énergies renouvelables locales
- Préserver les espaces naturels et s'adapter au changement climatique

Avant d'être approuvé définitivement par le Conseil Communautaire, ce plan climat doit préalablement recueillir les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) et du public.

- Avis des services de la Région Nouvelle Aquitaine reçus les 18 et 20/07/2023
- Avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) reçu le 13/10/2023
- Avis de l'Etat reçu le 27/10/2023

Une concertation publique est organisée du 6 mars au 5 mai 2024 sur le PCAET d'une part et les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) d'autre part.

<https://www.ccivs.fr/projets/plan-climat-pcaet-de-la-ccivs>

Coût total PCAET : 44 946 €

Total recettes (subventions) : 22 473 € (50%)



Politique du territoire

Urbanisme Et Développement Durable

Enquête publique et approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle du Pays de l'Isle s'est poursuivie au cours de l'année avec notamment une enquête publique qui s'est tenue du 1^{er} juin au 5 juillet 2023. Il ressort du rapport des commissaires enquêteurs un avis favorable avec réserves.

Compte-tenu de ces conclusions plutôt favorables, les élus du Pays de l'Isle en Périgord ont décidé d'approuver le SCOT par délibération du Conseil Syndical du 27/11/2023.

Toutefois, par un courrier du 08/02/2024, le Préfet de la Dordogne a jugé illégal le SCOT approuvé, considérant que les objectifs de réduction de la consommation d'espaces ne sont pas suffisamment ambitieux, eu égard à la loi Climat et Résilience qui impose une réduction de 50% par rapport à la consommation de la décennie 2021/2031. La délibération d'approbation doit donc être retirée, et le SCOT ne peut donc pas être exécutoire.

Poursuite du Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat (PLUi-H)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal à l'échelle de la CCIVS s'est également poursuivie avec un travail sur le zonage mais également sur le règlement écrit du futur document d'urbanisme lors de comités de pilotage.

Un comité de pilotage avec les acteurs de l'habitat a également été organisé le 28/09/2023 pour présenter le volet Habitat du PLUi-H qui se décline dans un Programme d'Orientations et d'Actions (10 actions identifiées).

La remise en cause du SCOT par le Préfet, aura également des répercussions sur l'avancée du PLUi qui reprenait précisément les objectifs du SCOT pour lui être compatible.

Coût total PLUi : 290 783 € (prévisionnel)

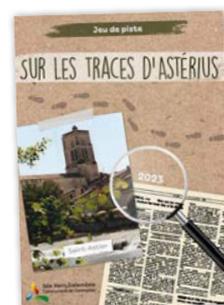
Total recettes (subventions) : 217 512 € (75%)

Tourisme

Chiffres clés 2023

- 10 798 visiteurs en vis à vis
- Accueil Neuvic 3 865 + 1 188 (hors les murs)
- Accueil Saint-Astier 5745
- 105 877 visiteurs sur le site internet tourisme
- 306 176 vues sur la page Facebook de l'OT
- 400 partenaires
- 2000 lits touristiques
- Plus de 40 000 € de taxe de séjour perçus par la CCIVS
- Plus de 60 000 nuitées comptabilisées

2 bureaux d'accueil ouverts à l'année



L'accueil hors les murs

- La journée des plantes au château de Neuvic le 30 avril : un record de fréquentation sur le stand de l'OT : 275 visiteurs sur la journée.
- L'accueil gourmand du dimanche matin à Neuvic de mi-juillet à mi-août en présence de 10 producteurs et commerçants locaux : 293 visiteurs sur 4 dimanches.
- Le marché gourmand nocturne du 14 juillet à Neuvic : 73 visiteurs se sont rendus sur le stand de l'OT situé en plein bourg.
- Le site de l'église de Sourzac le mardi après-midi : 79 visiteurs ont profité de notre présence lors de la chasse au trésor pour se rendre sur le stand de l'OT.
- Le Salon d'Antiquités Militaires le 6 août à Neuvic : 80 visiteurs sur le stand durant la matinée.
- Le marché des métiers de savoir-faire le 11 août au moulin de la Veyssière : 80 visiteurs sur le stand de l'OT sur la journée.
- Le marché des potiers à Beaumont les 19 et 20 août : 215 visiteurs sur le stand sur 1,5 jour de présence.
- Le marché de St Astier : Un test a été fait lors des 6 principaux marchés de l'année, jeudi de l'Ascension et les jeudis du 20 juillet au 17 août. Le stand a permis d'accueillir 250 visiteurs au total.
- Le forum des associations le 9 septembre à Neuvic : 93 visiteurs sur le stand lors de ce 1^{er} forum.

Les animations 2023

- Visites commentées
14 visites de St Astier - 266 participants
5 circuits du jeudi : 97 participants dont 73% de locaux
17 visites des usines à chaux - 406 participants (+ groupes) 24% touristes / 76% locaux
- Chasse au trésor à Sourzac
531 participants - 5 dates - 51% locaux / 49% touristes - presque autant d'adultes que d'enfants.
- Eté actif
Un programme de 17 activités réalisées entre le 18/07 et le 26/08
351 participants au total
Taux de remplissage moyen : 78%, dont 29% touristes / 71% locaux
- Val Natura : du 23 au 26 mai, un rallye sportif et culturel pour les séniors
Pour sa onzième édition, le Conseil Départemental de la Dordogne avait choisi d'organiser cet événement annuel sur le territoire de la CCIVS. Rallye pédestre et culturel réservé aux séniors, il s'est déroulé sur 4 jours, avec des étapes sportives adaptées et des visites de sites ouverts exceptionnellement. Les 120 participants, venus de toute la France (18 départements représentés), munis d'un road-book et par équipe de 2, ont été conduits à randonner pendant 3 jours et à découvrir le patrimoine et les chemins de Neuvic, Douzillac et Sourzac la première journée, Grignols, Vallereuil et Neuvic la deuxième journée, Chantérac, St Aquilin et St Astier le dernier jour.

Politique du territoire

Les actions de promotion

- La Page Facebook <https://www.facebook.com/tourisme.neuvis.stastier>

3 400 abonnés - 205 publications - + de 300 000 vues

31 publications avec plus de 30 000 vues

- La Randonnée

19 fiches randonnées pas à pas réalisées sur le territoire de la CCIVS, en vente à l'OT et en téléchargement sur le site web de la CCIVS.

9 randonnées saisies sur l'application Visorando - 6 974 vues web - 7 099 vues mobile - 856 PDF téléchargés.

- Les accueils de presse :

En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, sur l'invitation du restaurant Les Singuliers, l'Office de Tourisme de la CCIVS a accueilli Pierre-Yves Chupin, journaliste et critique gastronomique des guides Lebey. Il a pu découvrir la cuisine de Louis Festa et certains de ses fournisseurs tels que le Moulin de La Veysière et le Caviar de Neuvis, le Fournil de Bethléem et la ferme aquaponique Nature et Saveurs. Sa venue à Saint-Astier s'est traduite par une publication le 17 avril dans son blog gastronomique le Jour du Lebey, « Destination gourmande, Savoir-faire périgourdin, un joli coup de projecteur pour le territoire communautaire.

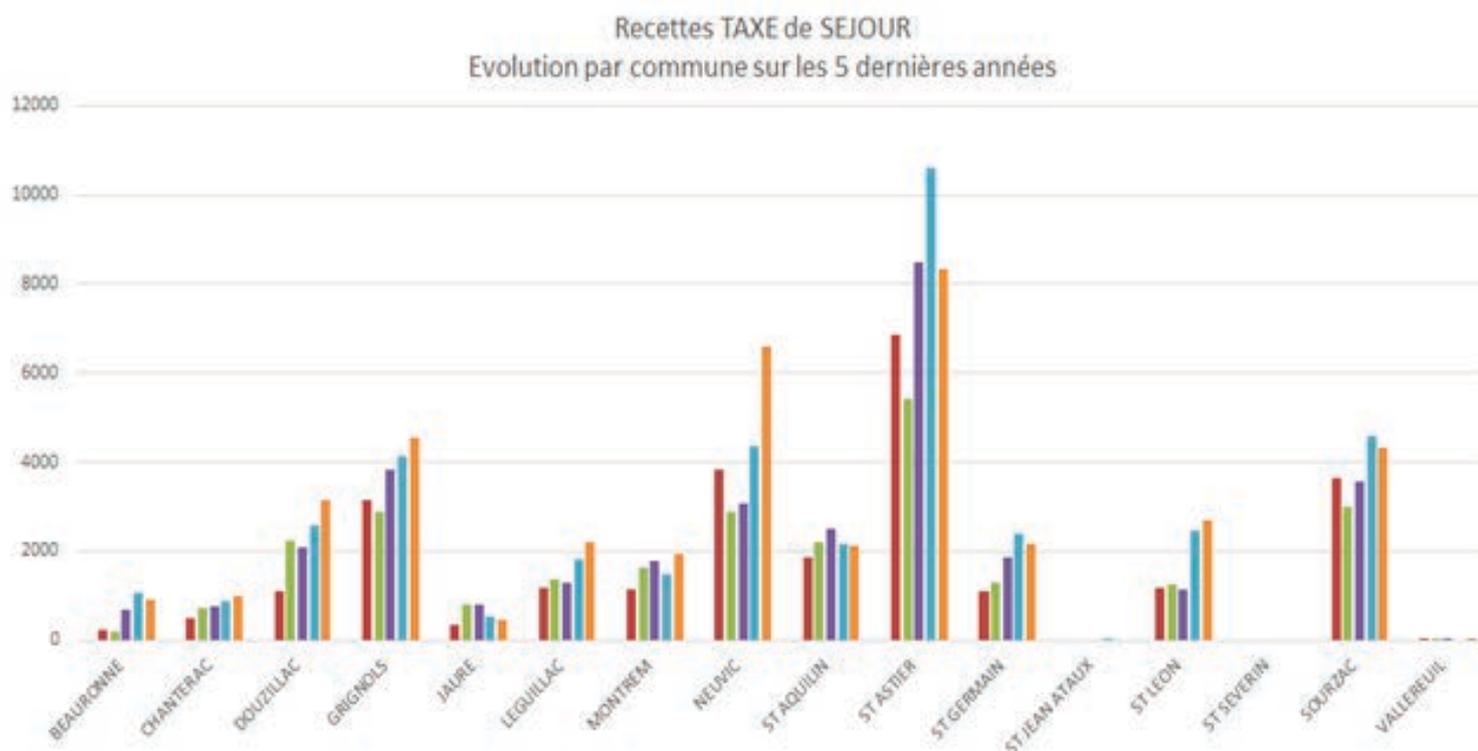
- Les éditions CCIVS

visuels jeux de piste, visites, été actif, circuits coeur de ville, chasse au trésor, circuits jeudi, guide été, agendas, vélo délices

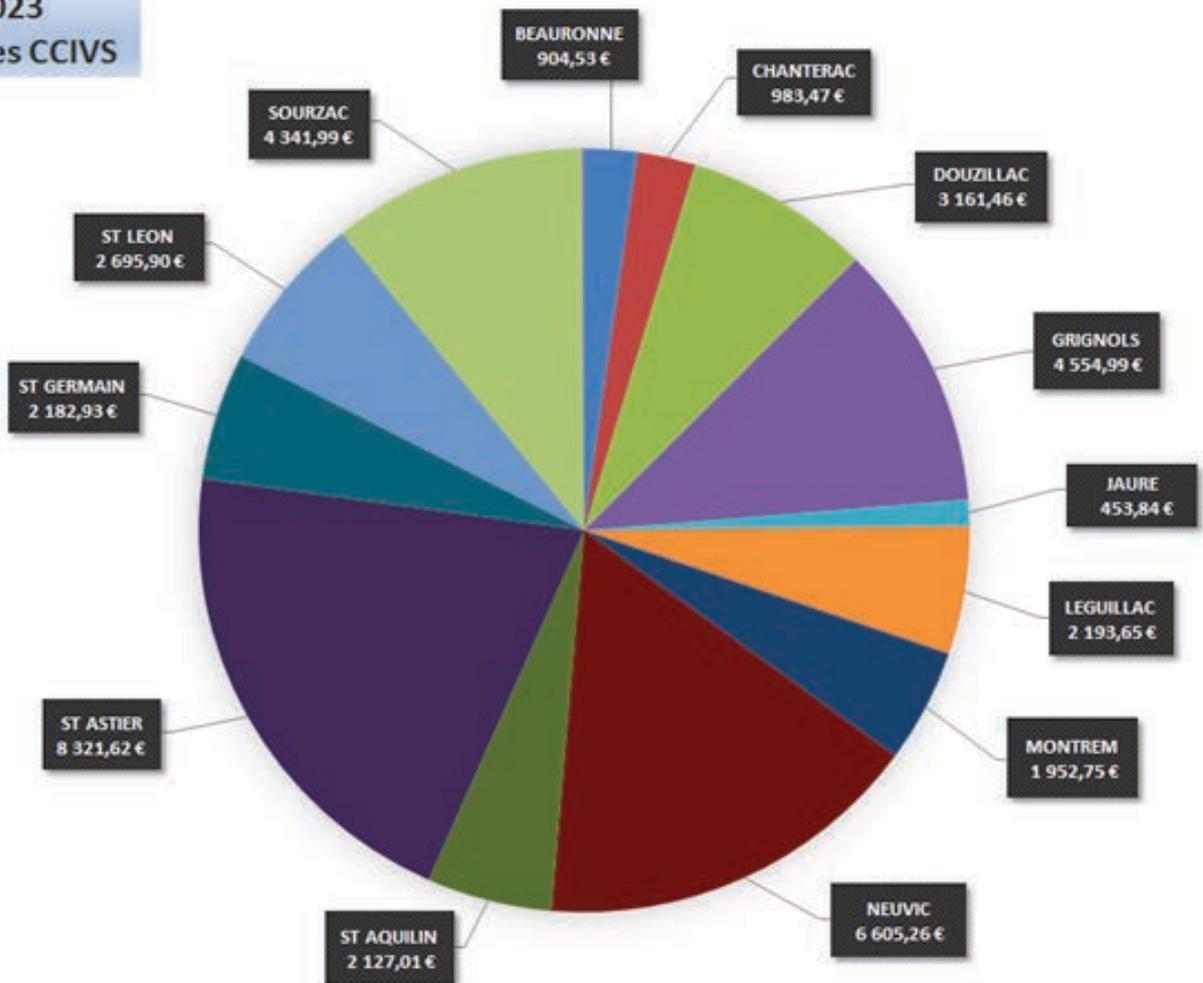
La taxe de séjour

40 516 € de recettes pour la CCIVS, soit une progression de + 3,5 %.

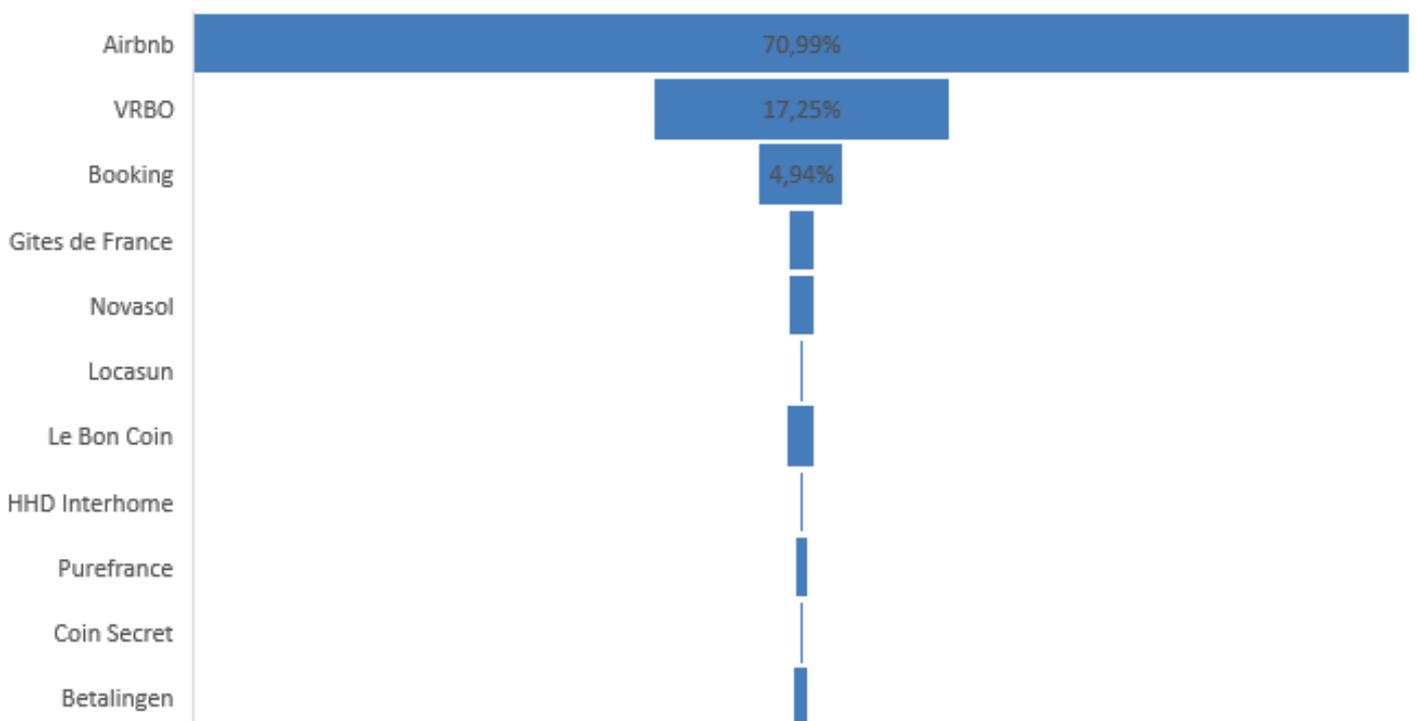
62 456 nuitées enregistrées dont 58% commercialisées en direct. 200 hébergements actifs.



TAXE DE SEJOUR 2023 recettes CCIVS



Recettes collectées par les plateformes en ligne



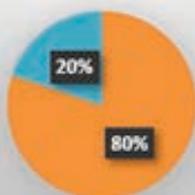
Politique du territoire

Commercialisation des hébergements

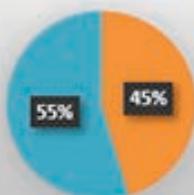
Répartition collecte en direct / collecte via des plateformes en ligne (OTA)

OTA = Airbnb, Booking, Abritel, Le Bon Coin...

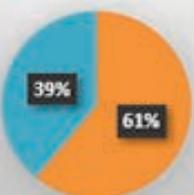
BEAURONNE



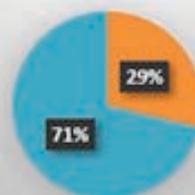
CHANTERAC



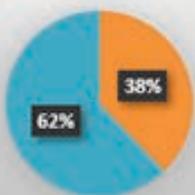
DOUZILLAC



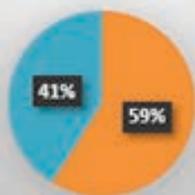
GRIGNOLS



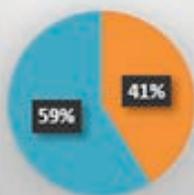
JAURE



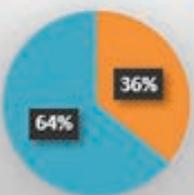
LEGUILLAC



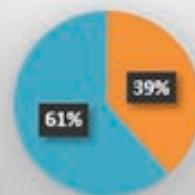
MONTREM



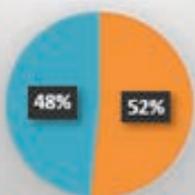
NEUVIC



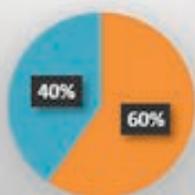
ST AQUILIN



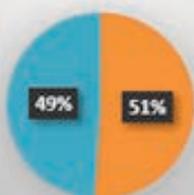
ST ASTIER



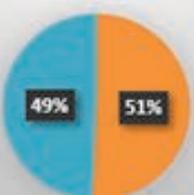
ST GERMAIN



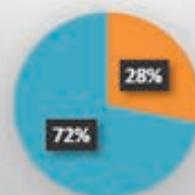
ST LEON



SOURZAC



VALLEREUIL



Les actions menées à l'échelle de la Vallée de l'Isle

- Le site web www.tourisme-isleperigord.com

Refonte du site en mars avec des nouveautés :

- Affichage vignette sous forme de liste et affichage carte
- Carnet de voyage pour personnaliser son séjour
- Pour les gîtes, affichage du tarif en fonction de la date recherchée
- Affichage de l'ouverture ou de la fermeture des restaurants à l'instant T
- Carte interactive reprenant la charte graphique de la carte touristique
- Lien vers les réseaux sociaux et avis en ligne
- Rubrique agenda avec différents critères de recherche
- Listing des associations de la Vallée avec mise à jour en temps réel

- Application de randonnée CIRKWI

Application interactive permettant l'affichage de circuits de randonnées sur le site web à la rubrique "randonnée".

Des filtres avancés par type de pratique, par difficulté, par distance ou durée.

1 898 consultations de fiches.

- Partenariats privilégiés avec des plateformes numériques

- Site web clé en main avec weebnb
- Offre d'hébergement sur Gites.fr / Chambres-Hotes.fr / Pour-Les-Vacances.com

Politique du territoire

- La page Facebook Vallée de l'Isle <https://www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord>
3 100 abonnés - près de 220 000 vues

- Le groupe pro Facebook Vallée de l'Isle pour échanger sur le tourisme, partager des expériences, demander des conseils... 73 membres.

- Les éductours

½ journées réservées aux prestataires touristiques, hébergeurs et commerçants, afin de mieux connaître la Vallée de l'Isle et ainsi devenir des ambassadeurs du territoire auprès de la clientèle touristique.

4 éductours proposés sur la Vallée de l'Isle, dont 2 sur le territoire de la CCIVS.

Reportage photos réalisé à chaque sortie et diffusé ensuite sur les pages Facebook.

- Les accueils de presse :

En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, les Offices de Tourisme de la vallée ont participé à un accueil de presse au printemps. Patricia Marini, journaliste pour le journal Sud-Ouest, a été accueillie et accompagnée par le personnel des Offices de Tourisme pendant 2 jours. Son article de 7 pages « De gare en gare, visitez la vallée de l'Isle » publié dans le MAG Sud-Ouest du 22 avril 2023, invite à la découverte de la vallée de l'Isle en train et à vélo.

- Les éditions Vallée de l'Isle



Instruction des autorisations d'urbanisme

Créé en juillet 2015, le service instructeur des droits du sol intervient dans l'instruction des dossiers d'urbanisme de trois communautés de communes, la CCIVS, la CCICP et la CCIDL pour un nombre total de 49 communes.

En 2023, ce service compte quatre instructeurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la mise en place de la dématérialisation a dû être effectuée suite aux annonces de l'Etat. Le fonctionnement du service a donc été revu et une nouvelle tarification a été mise en place. Ainsi, il a été convenu que les communes ne financent plus le coût du service en fonction de leur nombre d'habitants mais plutôt en fonction du type et nombre de dossiers.

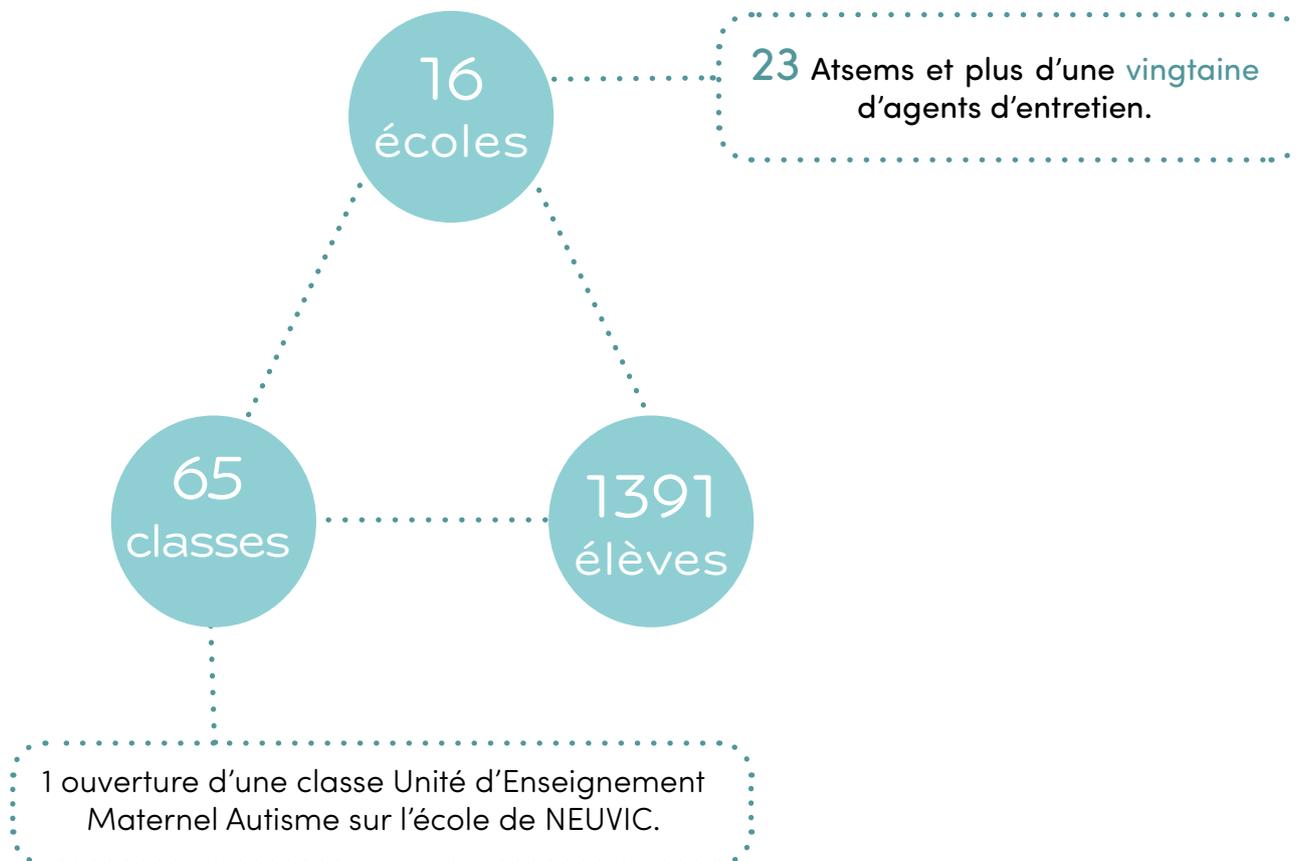
En 2023, le budget ADS (Autorisation du droit des sols) s'élevait à 182 276 €. Les communes de la CCIDL et CCICP ont financé le coût de ce service à hauteur de 113 445 €.

La CCIVS a pris à sa charge l'équilibre financier de ce budget annexe pour un montant de 47 922 €, le service étant gratuit pour les 16 communes membres.

En 2023, le service a instruit 2 130 demandes d'urbanisme pour le compte de 49 communes.

A compter de 2024, le service est facturé à toutes les communes pour lesquelles la CCIVS instruit les demandes d'urbanisme.

Écoles



La CCIVS prend en charge la totalité des frais des écoles, ce coût représentait en 2023, plus de 510 000 € (fonctionnement, fluides, entretien, investissement matériel, travaux) dont :

- **43 €**/élève pour le budget de fonctionnement, soit près de 69 000 € en 2023.
- L'achat des ramettes : plus de **5 000 €**
- La maintenance informatique/photocopieur : environ **10 000 €**
- Les transports piscine et la Vallée : environ **25 000 €**
- Les subventions annexes (Noël, livres...) :
5 €/élève : **7 000 €**
- Investissements divers (mobilier, petit matériel, informatique) :
plus de **125 000 €** dont près de **90 000 €** pour le numérique
- Plus de 25 projets scolaires, sorties, classes de découverte
ont été subventionnés à hauteur de **25 000€**

La charge de personnel nécessaire au fonctionnement des écoles (ATSEM, agent d'entretien et administratif) représentait pour 2023 plus de 1,6 M€ (hors intervention technique).

Exemples de projets subventionnés
avec l'école maternelle de St Léon sur l'Isle :

- Projet autour du cycle de vie des végétaux avec un atelier plantations à Jardiland Chancelade (la CCIVS a financé le transport).
- Festival La Vallée (la CCIVS a financé le transport)
- Sortie pédagogique au Domaine de Chaulnes avec atelier de fabrication du pain (subvention de la ccivs pour projet pédagogique)
- Changement du mobilier / aménagement pédagogique , plus de 22 000 €
- Informatique, avec la fin du déploiement des VPI dans les écoles et le renouvellement d'une partie du matériel vieillissant : plus de 82 000 €



Périscolaire & Accueils de loisirs (ALSH)

13
accueils
périscolaires

85 agents en périscolaire
(matin, midi et soir)

Pôle Educatif

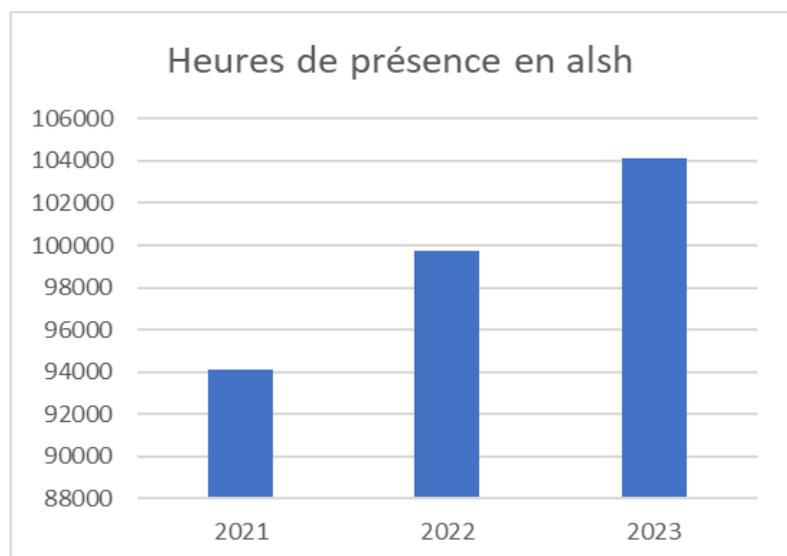
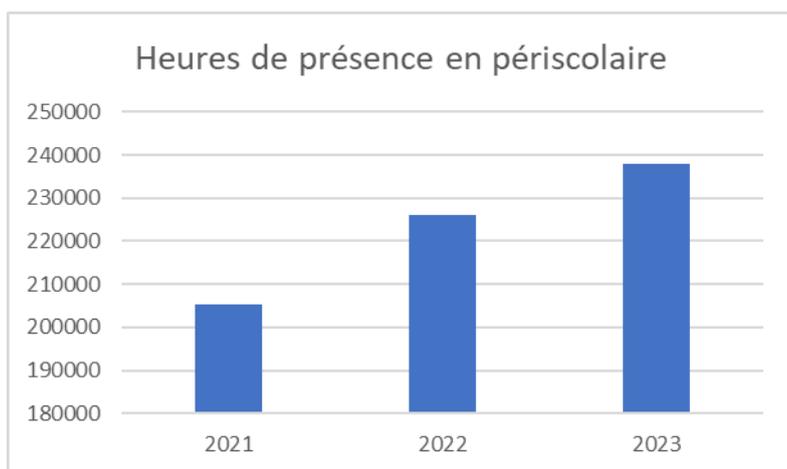
6
ALSH

près de **40** agents y travaillent en permanence (mercredis et vacances)

858 enfants accueillis

Une prise en compte de plus en plus importante des enfants à besoin spécifique, avec la mise en place de moyens humains supplémentaires et des propositions de formations.

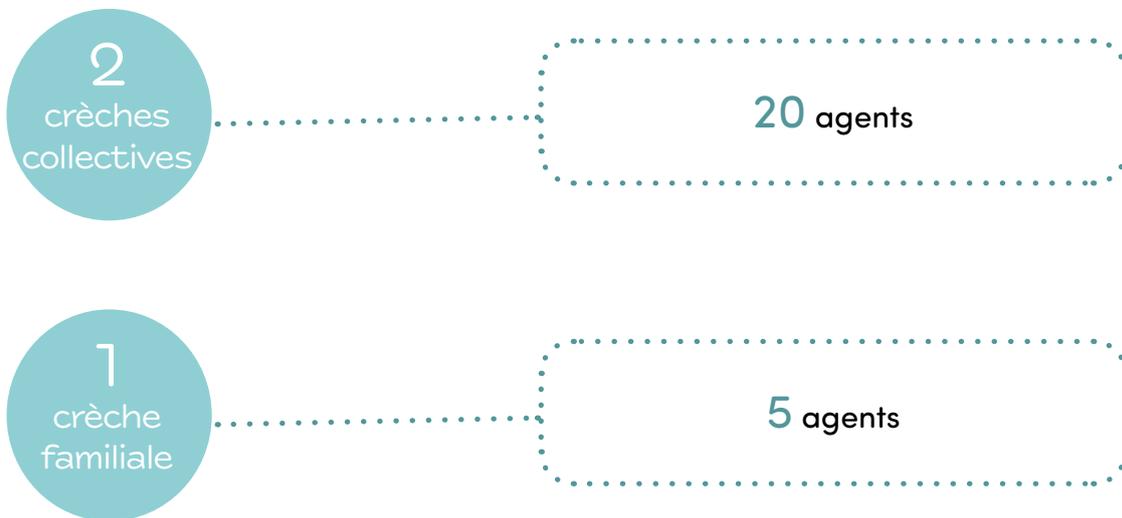
Évolution des heures de présences : avec un total périscolaire et Alsh de plus de **342 000** heures réalisées soit une augmentation de plus de 5% de la fréquentation.



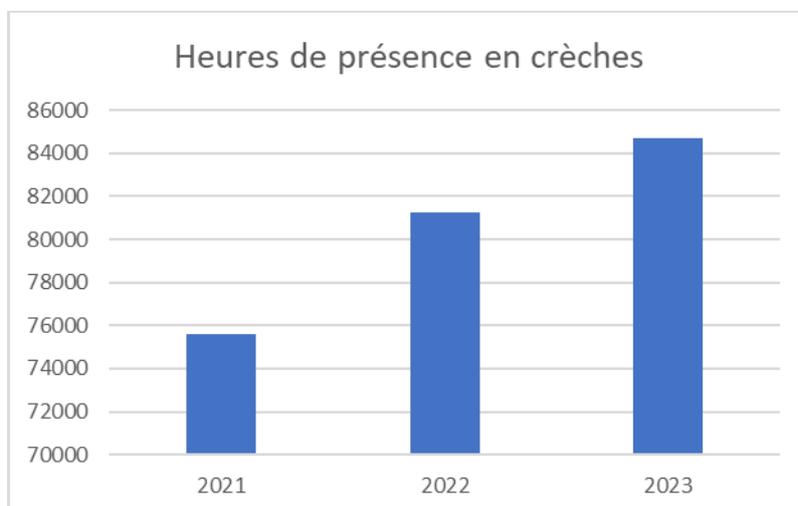
Investissements pédagogique et matériel : plus de **13 000 €**
Les animateurs ont mené plusieurs projets avec les enfants.



Crèches



Au total 97 enfants inscrits pour plus de **84 000** heures de présences soit plus de 2 % d'augmentation de la fréquentation par rapport à 2022.



Pôle Educatif

Relais Petite Enfance (RPE)

- **22** réunions thématiques ont été proposées aux assistantes maternelles, avec une participation moyenne de 10 par session.
- Près de **2000** contacts reçus
- 108 temps d'animation avec une moyenne de 19 enfants par activité
- **66** assistantes maternelles agréées sur le territoire, dont 54 actives, pour 187 places d'accueil

Près de **1 000 €** d'investissement et **3 000 €** supplémentaires de la CAF pour le fonctionnement, grâce à la mission renforcée « optionnelle », analyse de pratique, dont 10 assistantes maternelles ont suivi la totalité des séances.

Mais c'est aussi un spectacle de fin d'année, préparé par les assistantes maternelles et organisé en collaboration avec l'éducatrice du RPE.

Ludothèque

La ludothèque est un espace de détente multigénérationnelle, qui permet les échanges et la sociabilisation des plus petits.

Son fonds de jeux important, entre ceux de coopération, de plateau, de cartes, de connaissance, favorise toutes formes de pratique.

Les tarifs abordables, les jours et horaires d'ouverture sont autant d'atouts pour une mixité sociale. Cela représente près de 1000 heures au contact du public tel que :

- Des interventions dans les écoles et les Alsh
- Des animations avec Tisseurs de lien
- Des ouvertures tout public y compris des samedis
- Des moments parents/enfants
- Des temps d'inclusivité en partenariat avec des travailleurs sociaux



Contrat Territorial d'Education Artistique & Culturelle (COTEAC)

Le Contrat d'Education Artistique et Culturelle (COTEAC) est un dispositif qui permet de mener des actions d'éducation artistique et culturelle en direction des enfants, des jeunes et plus largement des habitants d'un territoire, créant ainsi une vraie dynamique culturelle.

L'association CRAC (Créateur de Rencontres et d'Actions Artistiques) en est l'opérateur sur le territoire et « Graines de Citoyens » est le nom choisi pour la vallée de l'Isle. La CCIYS finance l'intégralité des interventions dans les différentes structures (crèches, école, espace jeunes) et apporte une subvention annuelle à l'association d'un montant de **13 500 €**

1 220 habitants dont 1025 enfants (de la crèche au collège) ont participé aux rencontres/spectacles des 29 artistes intervenants sur les 11 parcours proposés en 2023.



Pôle alimentation

12 restaurants scolaires
2 satellites (St Astier)
+ de 100 agents cuisine
et service confondus
Près de **227 000**
repas produits en 2023

La Communauté de communes a créé le « Pôle alimentation communautaire » afin de développer la politique communautaire en matière d'alimentation, mais également pour permettre la réorganisation et le développement du service dans le but de répondre aux exigences présentes et surtout futures en matière d'hygiène, sécurité, qualité et ressources humaines. La restauration à destination des tous petits, mais également de nos aînés, en passant par les écoles et les centres de loisirs est une des missions de ce pôle.

La CCIVS a signé un marché public qui intègre de nouveaux producteurs locaux situés à moins de 20 kms de la plateforme d'approvisionnement. Le montant total de ce marché s'élève à près de 890 000 €.

La cuisine centrale de Neuvic sur l'Isle a été reprise par la CCIVS en régie directe au 01/01/2023; elle produit plus de 37 000 repas enfants et plus de 40 000 repas pour le portage CIAS.

La CCIVS a accueilli 2 apprentis en CAP Production et Service en Restauration, venant de la MFR de Siorac de Ribérac. Cela permet de former des jeunes dans les métiers en tension sur notre collectivité.



La CCIVS a déjà perçu plus de 30 000 € de subventions de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance ayant pour objet de soutenir l'achat de matériel de cuisine.

L'inscription a « Ma cantine.fr » de tous les restaurants scolaires, prévoit de renseigner les pourcentages de produits BIO et labellisés de qualités, servis aux enfants. La CCIVS fournit 60% de produits locaux dont 42% BIO.

De plus, la CCIVS conserve le label « Territoire Bio engagé », qu'elle a obtenu en septembre 2021.

Une douzaine de cuisiniers a bénéficié d'une formation sur les repas BIO et végétariens, organisée en partenariat avec le Pays de l'Isle, Agrobio Périgord et le collectif les pieds dans le plat.

La collecte des déchets alimentaires compostables a été mise en place en collaboration avec les services techniques communautaires. Ces biodéchets sont transférés pour traitement sur la plateforme de compostage partagée du centre hospitalier de St Astier. Pour l'année 2023, plus de 13 tonnes de déchets ont été valorisées pour un coût de 1692.09 €.

La tarification sociale dit « cantine à 1 € » a été instaurée. Elle est basée sur le quotient familial. Cela a permis à au moins 50% des familles du territoire de bénéficier du repas à 1 €. L'Etat a participé à hauteur de 215 700 €.



Pôle politique sociale et jeunesse

Le pôle Politique Sociale et Jeunesse et le Centre Intercommunal d'Action Sociale développent des politiques d'action sociale et de jeunesse sur le territoire communautaire, afin de répondre aux besoins des habitants.

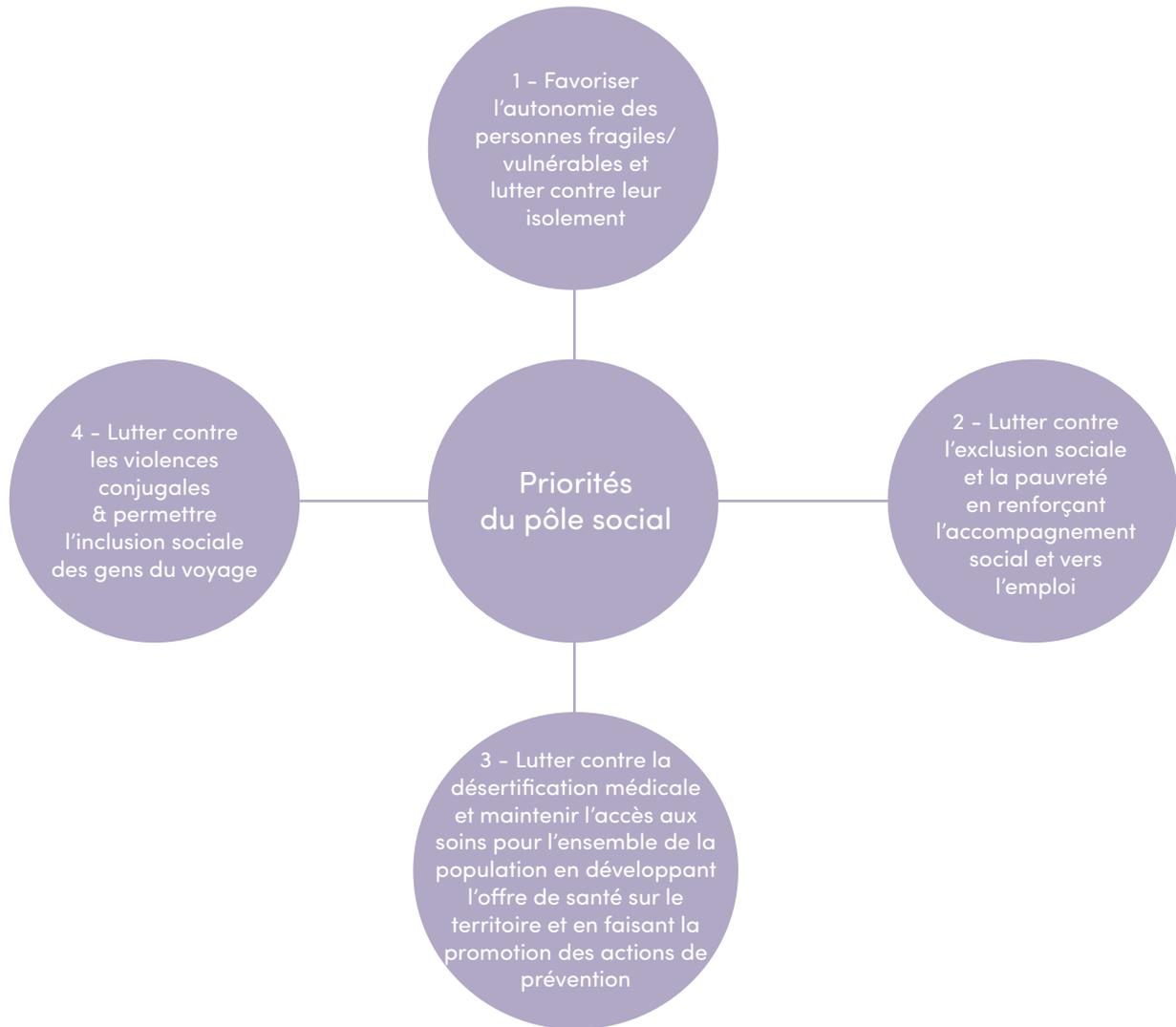
Champ d'intervention du pôle politique sociale - jeunesse :

- L'offre de santé (gestion et construction du centre intercommunal de santé)
- Les gens du voyage (aire d'accueil, projet social éducatif, sédentarisation)
- La politique jeunesse (espace jeunes, animations jeunesse)
- Les actions de solidarité en direction des aînés (dispositif tisseurs de lien social)
- La lutte contre les violences intrafamiliales (contrat de mobilisation en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles)
- La mobilité solidaire



Pôle social

Le pôle social développe et met en œuvre des projets d'innovation sociale répondant aux besoins des habitants du territoire.



La santé, priorité des élus de la CCIVS !

Une antenne départementale dans les locaux de l'hôpital de Saint-Astier

Fort d'un partenariat avec le Département de la Dordogne, une antenne du centre de santé de Saint-Médard-de-Mussidan a ouvert le 1^{er} février 2023 à Saint-Astier, dans les locaux du centre hospitalier. Un médecin généraliste et une secrétaire médicale sont présents les mercredis et vendredis pour accueillir des patients sans médecin traitant.

Cette ouverture a été permise grâce au soutien logistique du centre hospitalier et de ses équipes, au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, et au partenariat noué avec le Département de la Dordogne qui amplifie sa politique de lutte contre la désertification médicale en secteur rural.



Pôle politique sociale et jeunesse

Un nouveau centre de santé intercommunal à Saint-Léon-sur-l'Isle

Pour répondre aux besoins des habitants sans médecin traitant (1 sur 3 sur le territoire), les élus ont lancé la création d'un centre intercommunal de santé sur la commune de Saint-Léon-sur-l'Isle.

L'année 2023 a été consacrée à la désignation du maître d'œuvre du chantier : le cabinet d'architectes Arkétype et des entreprises qui vont intervenir sur le chantier. Le permis de construire a été déposé : les travaux commenceront début 2024.

Le projet prévoit d'accueillir 4 médecins généralistes, un infirmier et une équipe administrative, tous salariés.

Les visuels du centre de santé :



Le dispositif « Tisseurs de lien social » en direction des aînés pour lutter contre l'isolement

Le dispositif « Tisseurs de lien social » repose sur la mobilisation d'élus référents communaux et de bénévoles qui rendent visite aux seniors isolés sur le territoire. La CCIVS en assure la coordination, l'animation et l'organisation technique et financière. En complément de cette démarche d'aller-vers, la CCIVS développe avec un réseau de partenaires des actions pour « faire venir » les seniors du territoire.

Pôle politique sociale et jeunesse

Les visites de convivialité

Des visites de convivialité sont mises en place, en direction de seniors isolés volontaires, par des bénévoles, afin de rompre leur isolement. Le réseau « Tisseurs de lien social » compte 50 bénévoles et 53 bénéficiaires. Chaque commune engagée (11 sur les 16 de la CCIVS) a une organisation qui lui est propre. En plus des visites de convivialité régulières, des ateliers (jeux de société, activités physique...) sont organisés pour amener le senior à sortir de son domicile.

La sensibilisation des bénévoles

Chaque bénévole bénéficie d'une sensibilisation sur le projet « Tisseurs de Lien ». Ces premiers temps permettent de préciser la mise en place, l'organisation et la finalité du projet mais également de se connaître entre bénévoles et d'aborder les notions d'isolement, de vieillissement. L'objectif est de donner toutes les clés de lecture aux bénévoles avant qu'ils se rendent au domicile des seniors, de façon à faciliter leur intervention.

Les retours d'expériences des bénévoles

Une rencontre des bénévoles s'est déroulée le 1^{er} Décembre 2023 avec 21 participants. Le programme proposé a permis aux bénévoles de se rencontrer mais également d'avoir un temps d'échange sur « La place du bénévole » en recensant les points positifs et les points à améliorer. Des idées et suggestions ont été proposées par les bénévoles et élus référents afin de faire perdurer l'action de lutte contre l'isolement des aînés.



Les évènements de prévention et de sensibilisation à destination des seniors du territoire

Deux temps forts sont mis en place à l'échelle communautaire (au printemps et à l'automne). Ces évènements sont construits avec les partenaires intervenant en direction des seniors et mobilisés aux côtés de la CCIVS.

► Le Forum de Printemps édition 2023 :

Le forum de Printemps sur le thème « Occitan » s'est déroulée le Mardi 16 Mai 2023 au Château de Neuvic-sur-L'Isle. 148 seniors ont pu découvrir des ateliers sur la nutrition, la mémoire et le bien-être et avoir des informations sur les offres et ressources du territoire. 85 personnes représentaient 32 structures partenaires.

50 personnes ont assisté à la Conférence sur la « Collecte Mémoire des rues et lieux-dits de Neuvic » animée par Novelum, Institut d'études occitanes du Périgord.

La CCIVS a proposé un temps de convivialité à 102 seniors et à 75 partenaires autour d'un déjeuner préparé par le Château de Neuvic, à partir de produits locaux et de saison. Cette année, les élus communautaires ont fait le choix de proposer un repas aux seniors à 5€ avec une prise en charge d'une partie par la CCIVS à hauteur de 13€. La journée s'est clôturée autour d'un goûter et de démonstrations de danses folkloriques animées par Les Croquants de Talleyrand.



Pôle politique sociale et jeunesse

► La Semaine Bleue 2023 :

Elle a été organisée du 2 au 6 octobre sur le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! » en itinérance sur 8 communes du territoire : Montrem, Neuvic, Saint Germain du Salembre, Saint Astier, Léguillac de l'auche, Saint Aquilin, Grignols et Beauronne. 126 séniors ont pu profiter d'un programme riche en animations, ateliers et informations, répartis sur 7 sites différents. 27 structures partenaires se sont mobilisées aux côtés des 18 membres de l'organisation (Pôle social CCI/VS, CIAS, stagiaires, bénévoles et élus référents « Tisseurs de lien social »). Le ciné-rencontre avec la diffusion du film « Joyeuse retraite » suivi d'une intervention de l'AASE et l'ASEPT sur la présentation de leur structure a réuni le mardi 3 octobre après-midi, 24 participants.



Le Programme Local Coordonné en partenariat avec la CARSAT

L'objectif est de permettre le développement d'initiatives en direction des seniors, en accompagnant techniquement et financièrement les porteurs de projets. La CARSAT met à disposition des actions « clefs en main » (ASEPT) ou finance des initiatives locales (association, mairie, collectivité). Cette année, 8 structures ont pu bénéficier de subventions accordées par la CARSAT à hauteur d'un montant de **25 262.80€**.



Pour répondre à la demande des seniors du territoire, la mission « Tisseurs de lien » a proposé des ateliers « **Prévention Sécurité Routière** » en partenariat avec l'auto-école Fauvel&Co de Bergerac, la Sécurité Routière (Préfecture) et le CIAS. 7 participants ont bénéficié d'une révision du code de la route et de tests de conduite. La Sécurité Routière et le CIAS ont animé une session d'information et de prévention sur « Alerte et Secours » et « Prévention Alcool ».

La gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Le pôle social assure la gestion en régie de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage « La Massoulie », dans le cadre d'une compétence obligatoire dès lors qu'il existe une commune de plus de 5 000 habitants sur le territoire intercommunal.

Composée de 12 emplacements, elle a accueilli en 2023, **159 familles** dont une majorité de familles avec enfants (57%). Les personnes isolées et couples sans enfant sont de plus en plus nombreux.

Le CIAS de la CCIVS assure l'accompagnement social des voyageurs de l'aire dans le cadre d'une convention avec un travailleur social indépendant. **38 permanences** ont été réalisées pour accompagner les voyageurs dans leurs démarches, faciliter leur accès aux droits.

Des travaux ont été engagés, subventionnés à hauteur de 80% dans le cadre du Plan de relance de l'Etat pour couvrir et protéger les espaces de stockage mis à disposition des familles.

La CCIVS bénéficie de subventions pour assurer une partie du fonctionnement de l'aire, financer certains travaux et une partie de l'accompagnement social, de la part de l'Etat et du Conseil départemental à hauteur de 57 000€.



Pôle politique sociale et jeunesse

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS intervient principalement en direction des habitants pour les accompagner dans leurs démarches administratives, sociales ou de recherche d'emploi et pour la mise en place d'actions favorisant le maintien à domicile des personnes dépendantes ou en perte de mobilité (au travers notamment du portage de repas).

1 ^{er} accueil		
2023	Personnes accueillies	2022
584	Accueil physique	186
2994	Accueil Téléphonique	1893

Des sollicitations de plus en plus nombreuses



- *Accroissement des sollicitations d'accompagnement*
- *Accroissement des sollicitations pour l'aide dans les démarches administratives*
- *Augmentation des situations complexes*



- *Poursuite des accompagnements*
- *Difficultés dans la mobilisation du public*

Le portage de repas :

- Un service de livraison de repas à domicile
- Pour contribuer au maintien à domicile des personnes à mobilité réduite et/ou dépendantes
- Permet d'assurer un lien social avec les personnes isolées.

La préparation des repas est assurée par la cuisine centrale de Neuvic, en liaison froide pour 7 jours par semaine. La livraison à domicile est assurée par 2 agents de portage.

Public concerné : les plus de 60 ans, les personnes handicapées ou malades ou toute personne ayant une perte d'autonomie momentanée, habitant la CCIVS.

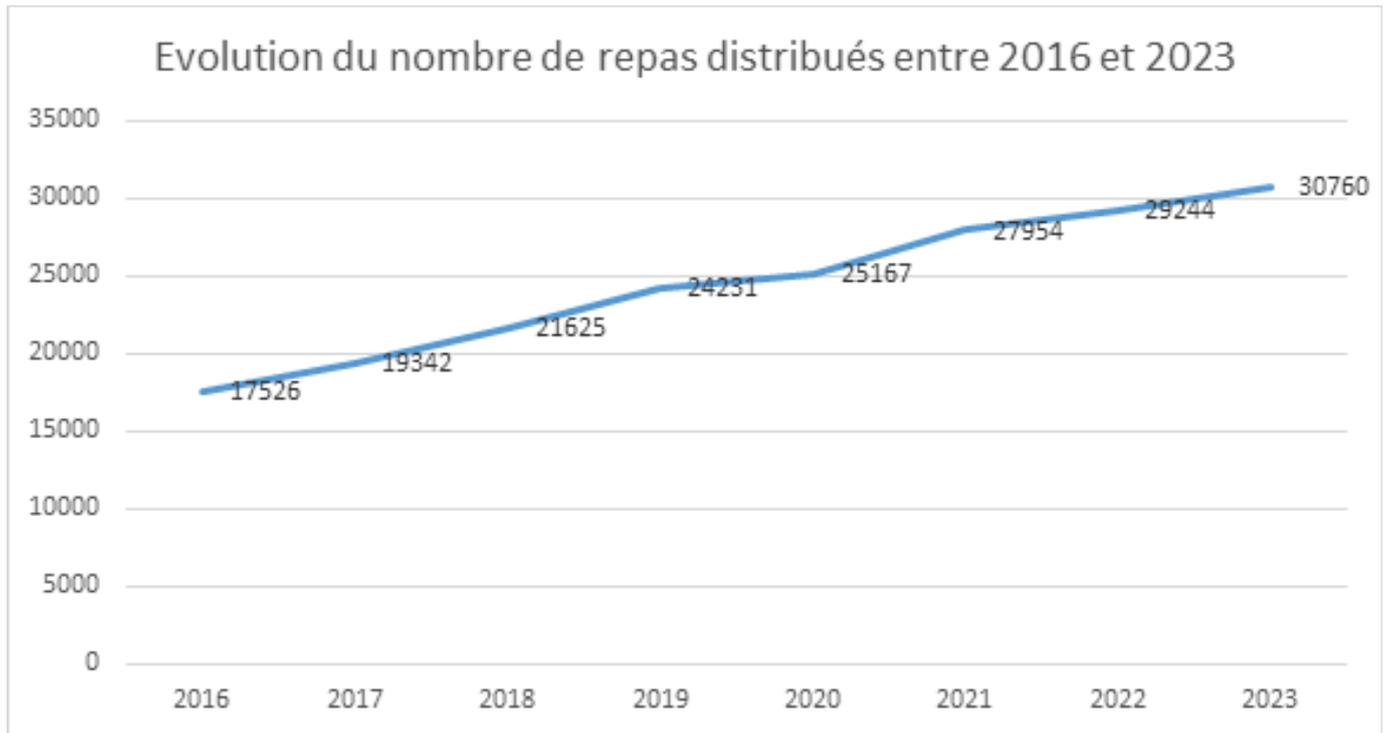
Le plateau repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat garni, d'un fromage, d'un dessert, d'un fruit et de pain. Des menus classique, diabétique et sans sel sont proposés.

En 2023, le tarif du repas est de 8€.

Une augmentation continue des bénéficiaires :

30 760 repas servis en 2023





Répartition du nombre de repas par commune de la CCIVS

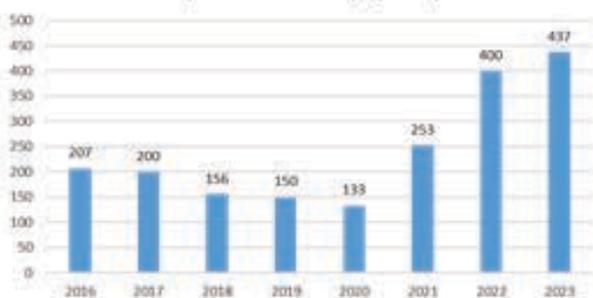
Le service social du CIAS : 2 Conseillères en Economie Sociale et Familiale accompagnent les habitants dans leurs démarches

► L'accompagnement social

Les travailleurs sociaux du CIAS accueillent, informent et orientent les habitants de la CCIVS. Le CIAS soutient les personnes dans les démarches administratives, favorise l'accès aux droits et aux soins. Il accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés financières : travail sur le budget, orientation vers les aides diverses et aide à la constitution de dossiers.

Service social

Nombre de personnes accompagnées par le CIAS

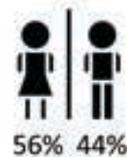


123 rendez-vous partenaires

(51 en 2022)

- Une augmentation des accompagnements
- Des situations complexes
- Une nécessaire coordination multi-partenaire

Typologie du public



Moyenne d'âge : 59 ans (56 ans en 2022)

Vieillessement de la population accompagnée



2023

Année

2022

437

Familles

400



1479

Entretiens

1337



475

Visites à domicile

369

Pôle politique sociale et jeunesse

► Les aides financières

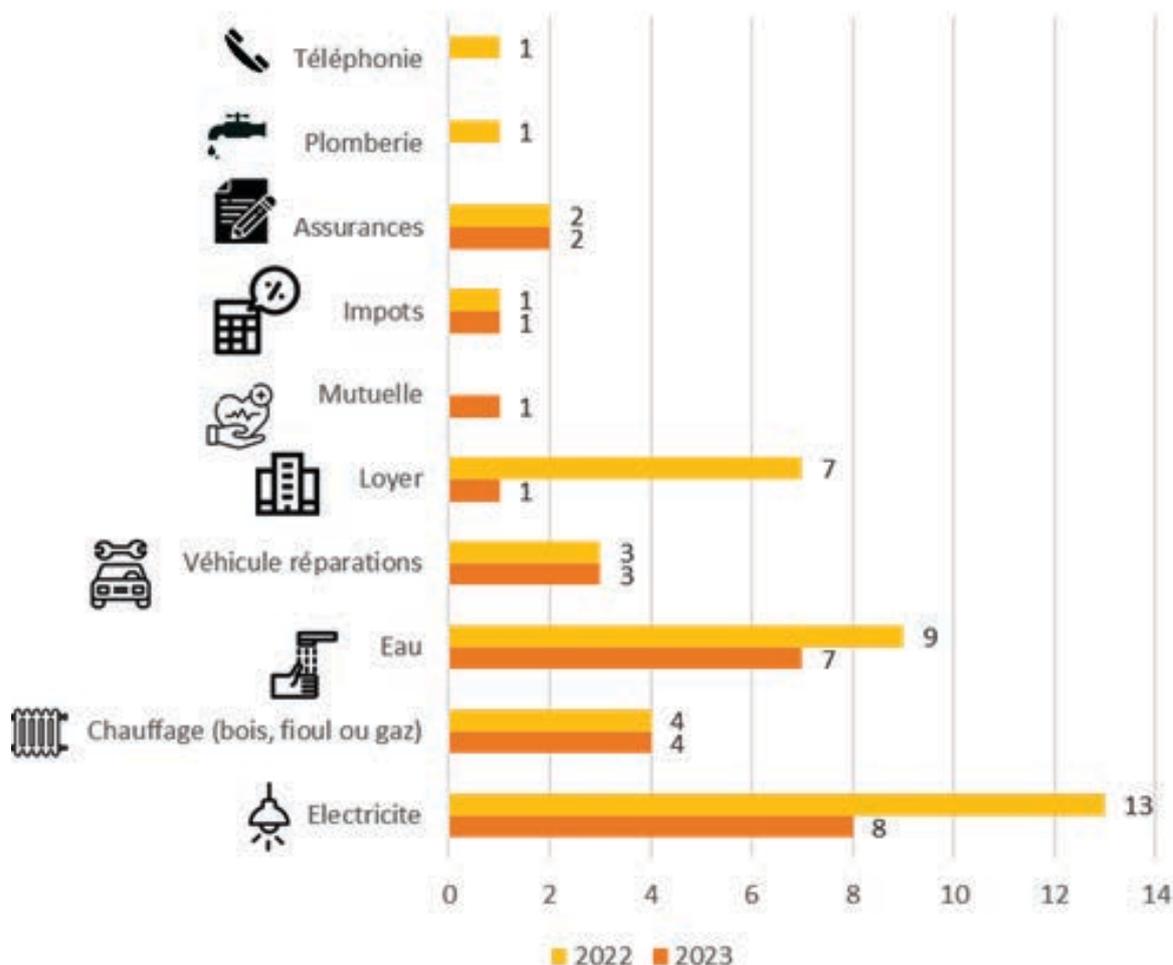
Le CIAS peut attribuer, après évaluation :

- Des aides sous forme de bons alimentaires, bons carburant et bons bouteille de gaz.
- Une aide financière sur des factures impayées (eau, gaz, électricité...).

	2023	2022	2021
Nombre de familles	146	178	164
Secours d'urgence (139)	6685,10€	5 783,46€	6 096,90€
Aides financières (27)	6855,39€	10 999,07€*	13 768,15€
Aides téléassistance (18)	734,00€	873€	328,51€

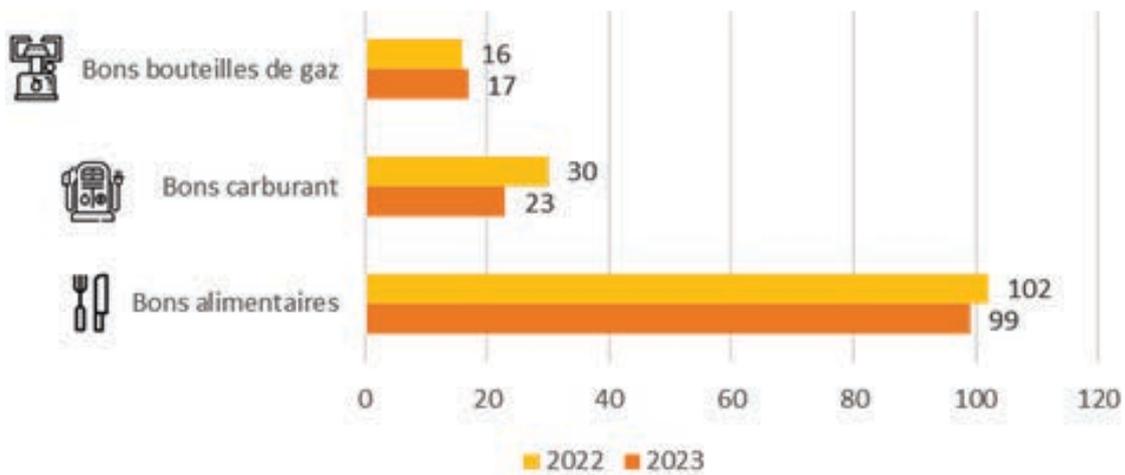
* Dont aides exceptionnelles aux Restos du Cœur de Saint-Astier et Neuvic dans le cadre de l'aide alimentaire

Répartition par type d'aides accordées

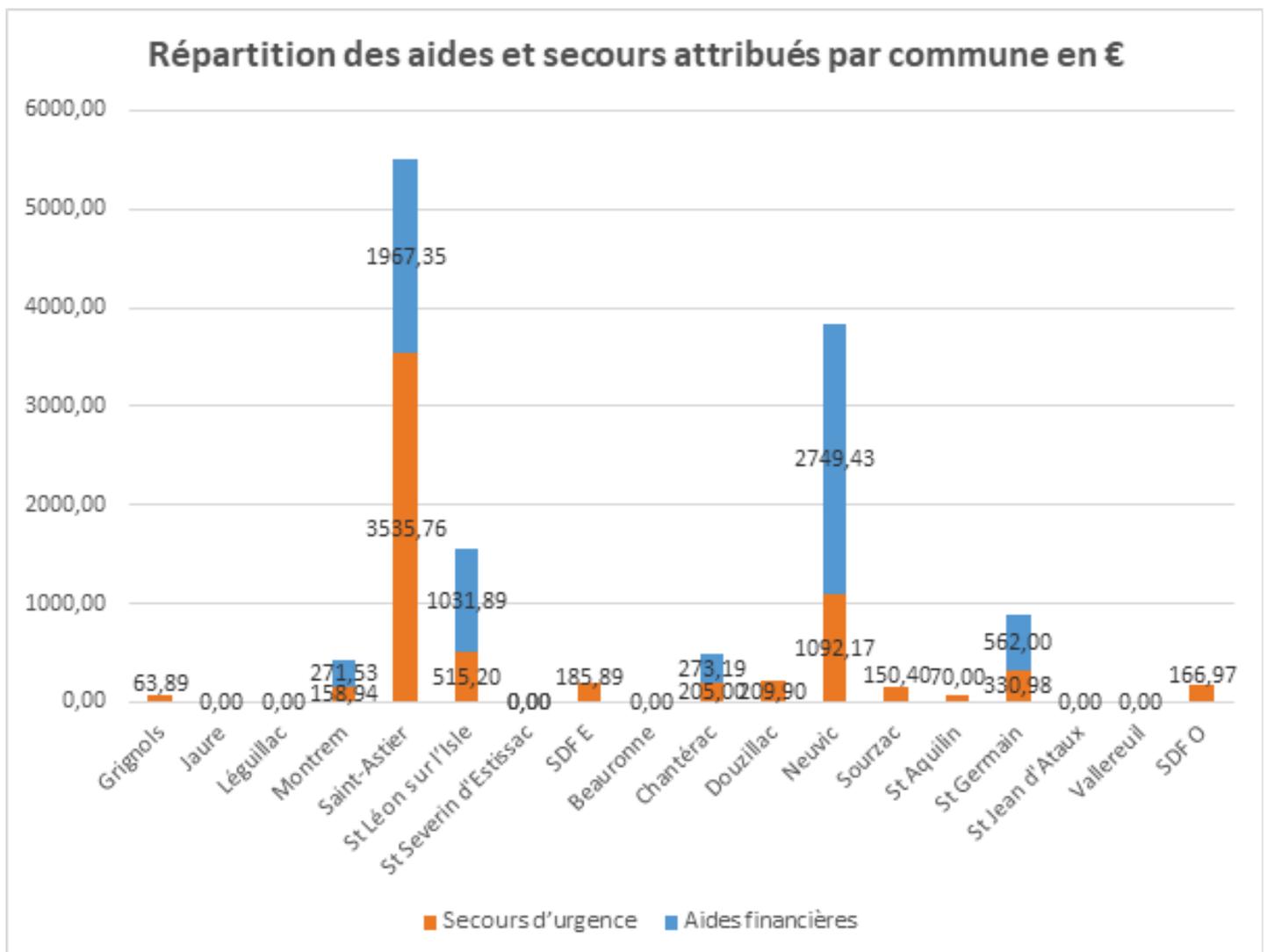


Répartition des aides financières par type et nombre

Pôle politique sociale et jeunesse



Répartition des bons d'urgence par type et nombre



Pôle politique sociale et jeunesse

Le Service Emploi du CIAS : une Conseillère dédiée aux personnes en recherche d'emploi

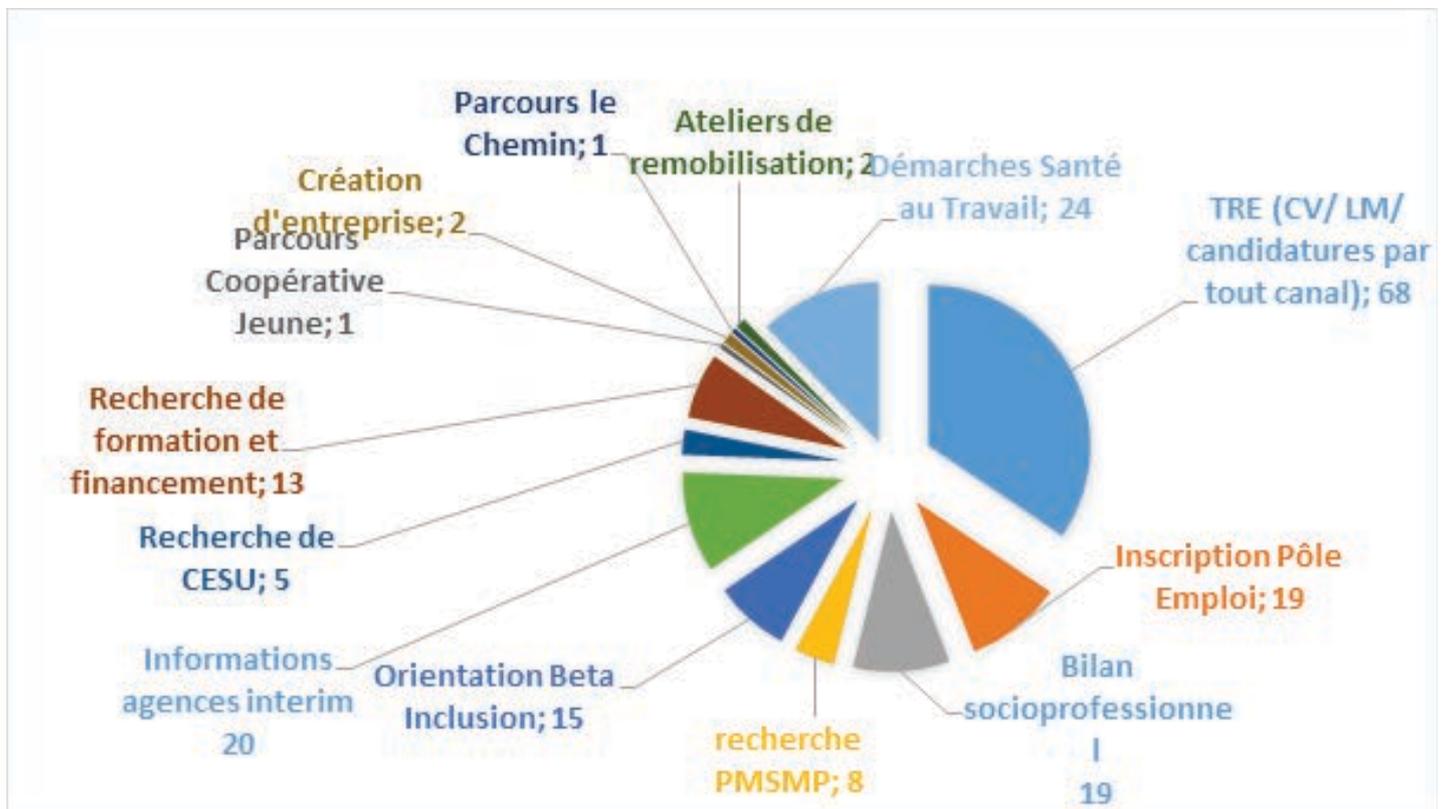
Le service Emploi du CIAS :

- Accompagne dans les démarches d'inclusion socioprofessionnelle (projet, formation, candidature, recrutement, cohérence de parcours).
- Mobilise et oriente vers les partenaires de l'emploi et l'insertion

Public concerné : tous les habitants de plus de 26 ans.

	2023	2022	2021
Accompagnements	78	63	98
Entrées en emploi	28	34	36
Entrées en formation	0	12	3

Les accompagnements réalisés :



La lutte contre les violences intrafamiliales

La CCIVS a été la première collectivité de Dordogne à s'engager en signant le contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles, le 4 décembre 2019.

En 2023, de nombreuses actions ont permis d'informer, sensibiliser le grand public et les partenaires du territoire sur les violences et de les outiller pour mieux les prévenir et les accompagner.

2 commissions de travail se sont réunies pour déployer le plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur le territoire :

Améliorer la connaissance des Violences Intrafamiliales	Sensibilisation et communication auprès du grand public et des scolaires	Faire connaître l'information, mobiliser le partenariat
Formation et sensibilisation des professionnels et bénévoles du territoire - 33 personnes formées par le CIDFF - 1 réseau de professionnels - 1 formation sur le psycho trauma (financé par le CIAS)	Des besoins de sensibilisation repérés dans les structures communautaires Des actions en direction des jeunes engagées (Espace Jeunes et CIAS) Organisation de temps forts (Ciné-débat sur le thème de l'emprise) : 108 participants	Création d'outils à destination des partenaires du territoire (Victime, témoin, professionnel/bénévole) Des réflexions sur une campagne de communication grand public au niveau intercommunal

Des moyens humains ont été dédiés à la mise en œuvre de ce plan d'actions :

- 2 référentes au sein de la CCIVS et du CIAS
- Une participation active de la Direction du CIAS au Comité Local d'Aide aux Victimes piloté par la Préfecture de la Dordogne
- 2 conseillères en Economie Sociale et Familiale du CIAS formées pour accompagner le public et les partenaires locaux, les élus...



Les ateliers collectifs

Le CIAS met en place des ateliers collectifs dont les objectifs sont d'informer, de sensibiliser et créer une dynamique de groupe, complémentaire aux accompagnements individuels.

En Mai 2023, un cycle d'ateliers a été mis en place auprès de personnes accompagnées par le CIAS :

- Des ateliers sur la fabrication de produits maison écologiques (30 participants) : L'atelier a permis de fabriquer des produits écologiques plus respectueux pour la santé et l'environnement et dont le budget est moindre

Pôle politique sociale et jeunesse

► Des interventions sur la prévention des addictions liées à l'alcool : L'atelier créé a été l'occasion de tester les connaissances et engager une réflexion sur la pratique des usagers. Autour d'une animation ludique, il s'agissait d'aborder l'angle de la prévention routière en lien avec la consommation d'alcool. Plusieurs interventions ont permis de toucher différents publics :

- Des seniors lors de la Semaine Bleue et lors d'une action de prévention routière (35 participants)
- Des jeunes lors d'une après-midi à l'Espace Jeune (20 jeunes)

► Des actions sur la question de l'alimentation :

- Un atelier culinaire à petit budget co-animé avec le restaurant de Léguillac de l'Auche : le challenge était de réaliser un apéritif à moins de 2€ par personne (16 participants)
- La participation au Défi Foyers à Alimentation Positive du Pays de l'Isle, en tant que structure relai, coordonnant une dizaine de foyers. Cette action de sensibilisation et de réflexion vise à insuffler une transformation des pratiques alimentaires en augmentant notamment la consommation de produits bios et locaux pour réduire l'usage de produits alimentaires transformés, sans augmenter le budget. Un atelier cuisine a été effectué en Novembre 2023 à Jaure. D'autres ateliers sont programmés, à raison d'un atelier par mois, jusqu'en Mai 2024. En parallèle de ces rencontres mensuelles, le CIAS anime le groupe des Croquants, par des défis et autres astuces de cuisine (gâteaux d'Halloween/ recette de soupe à la citrouille/ sablés de Noël...). Le vainqueur de ce défi sera le groupe pour qui l'évolution sera la plus importante.



La mobilité solidaire, seconde priorité

Les habitants du territoire ont fait remonter des difficultés de mobilité. Les freins à cette mobilité sont d'ordre structurel (accès, localisation, éloignement domicile-services/travail), matériel (pas d'équipement) ou d'usage (permis de conduire).

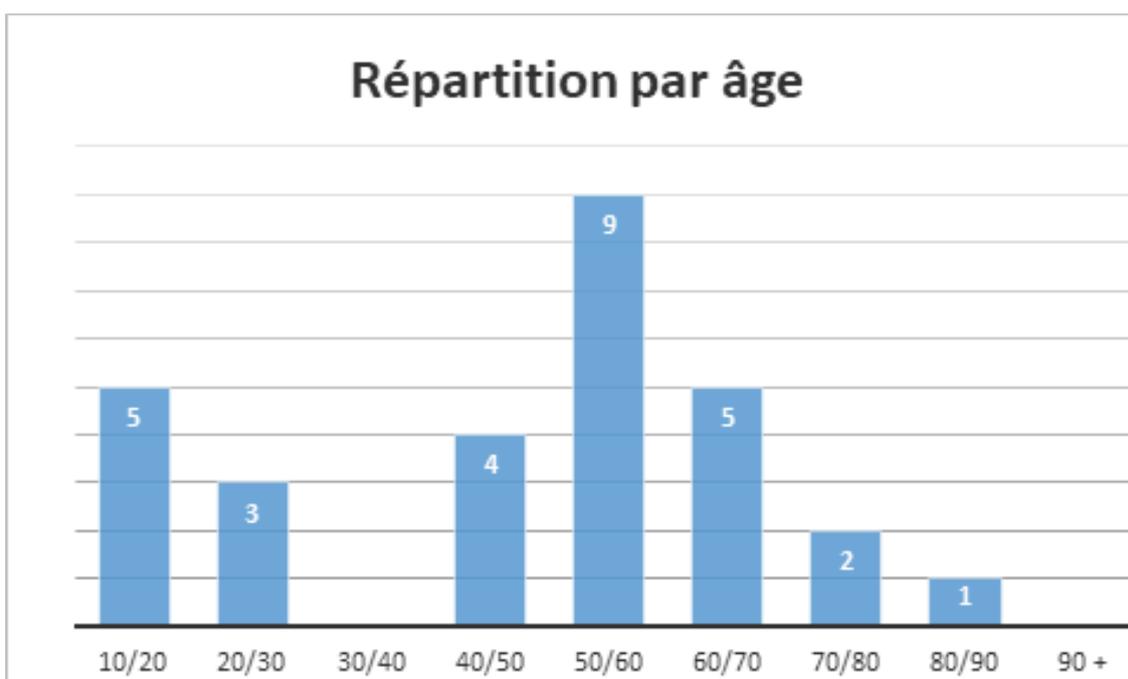
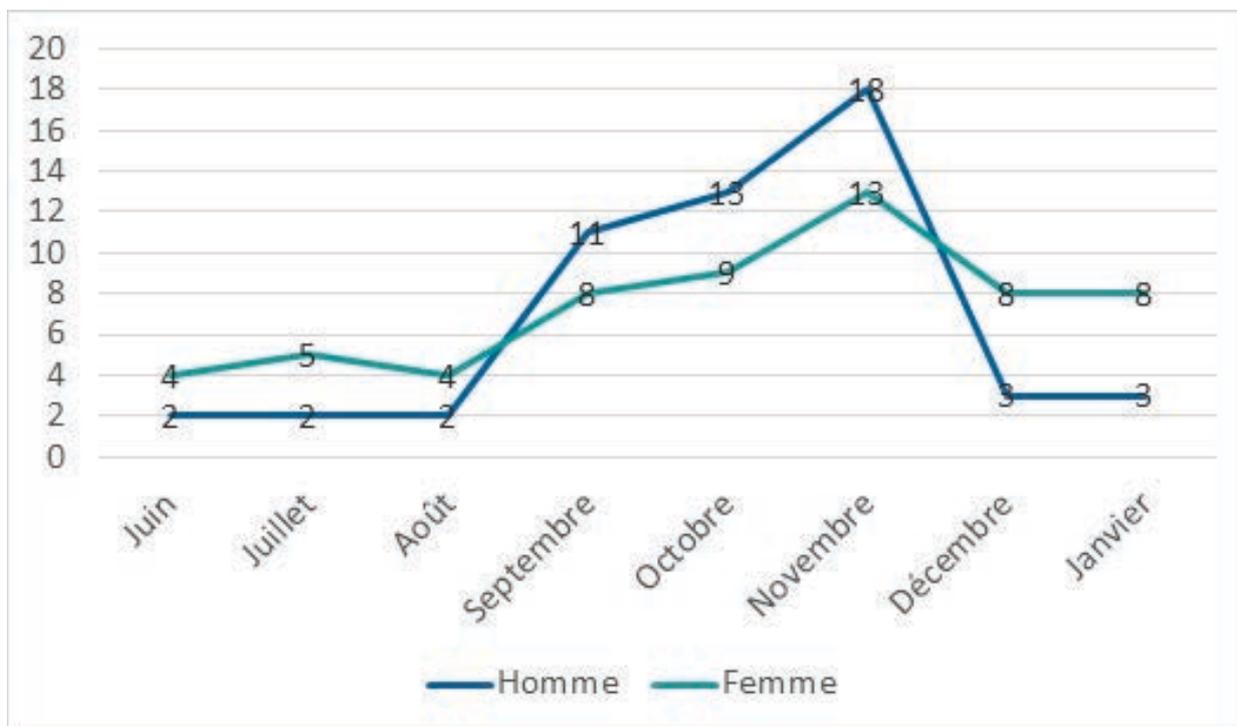
Les priorités du pôle politique sociale ont fait de la mobilité un sujet central et transversal qui entend répondre à l'orientation « Favoriser l'autonomie des personnes fragiles/vulnérables et lutter contre leur isolement » en développant différentes actions pour proposer une offre de déplacement permettant aux personnes d'accéder aux services et commerces.

Il est proposé de lancer une expérimentation afin d'initier un service de transport dit social sur le territoire pour apporter une solution à ceux qui expriment des besoins de mobilité lors de leur accompagnement social par le Centre Intercommunal d'Action Sociale ou par le biais du dispositif Tisseurs de lien social. Ces situations sont souvent associées à une dépendance à la voiture individuelle ou à une situation de précarité-mobilité, qui amènent parfois à de véritables situations d'exclusion sociale.

Pôle politique sociale et jeunesse

Une expérimentation pendant 6 mois a été lancée afin de réfléchir à la mise en place d'un service de transport dit social sur le territoire sous forme de Transport à la Demande (TAD).

29 personnes ont été transportées, pour un total de 95 déplacements. 45% des transports réalisés ont concerné des déplacements vers des professionnels de santé. 33% ont été dédiés à des transports de jeunes fréquentant l'Espace Jeunes communautaire.



Pôle politique sociale et jeunesse

Le Pôle jeunesse

Le pôle jeunesse repose sur un Espace Jeunes Communautaires et une équipe d'animateurs dédiés aux jeunes de 10 à 17 ans et des actions nouvelles en direction de 18-25 ans.

5 commissions se sont réunies en 2023 pour développer des actions en direction de la jeunesse conformément au plan d'actions :

Accompagner les jeunes dans leurs projets et encourager leur investissement sur le territoire	Créer un lieu « ressources » pour renseigner et accompagner les jeunes dans leurs projets Développer des points de rencontre pour les jeunes / Mettre des salles à disposition pour qu'ils puissent se retrouver Organiser des rencontres entreprises/jeunes, visites, immersion, découverte des métiers qui recrutent sur le territoire, tutorat, club d'entreprises Accompagner les porteurs de projets de création d'activité dans leurs démarches avant et après la création
Développer l'autonomie des jeunes	Mettre en place des services de mobilité variés : bus, vélos/trottinettes électriques à des tarifs accessibles Communiquer sur les dispositifs et ressources à disposition des jeunes (santé, logement, prévention, loisirs, social)
Permettre l'engagement citoyen	Créer des dispositifs permettant de mobiliser les jeunes en échange d'une aide au permis, BAFA,... Création d'un conseil des jeunes Accueillir et proposer des missions de services civiques volontaires

Le partenariat avec la CAF à travers la Convention Territoriale Globale

Initiée en 2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne, la Convention Territoriale Globale fixe le projet du territoire dans différents champs d'intervention de la Communauté de Communes.



Le 16 janvier 2023, la CCIVS et la CAF ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG), convention d'objectifs et de financements qui vient renforcer leur partenariat, notamment en accompagnant les orientations politiques du territoire en matière d'accompagnement des familles, et plus généralement des habitants.

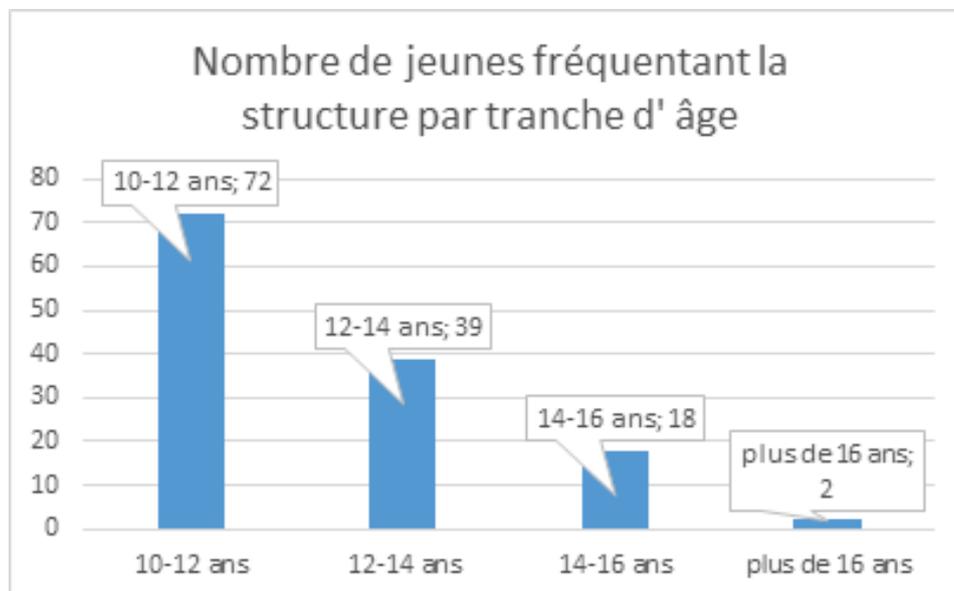
D'une durée de 5 ans, cette convention a été travaillée en associant l'ensemble des acteurs du territoire (services de la CAF, communes, habitants et partenaires).

Cette signature a marqué le début d'un projet de territoire, pour lequel les élus de la CCIVS sont déjà engagés au quotidien. Ce fut l'occasion pour la Directrice de la CAF de saluer le dynamisme du territoire et la politique sociale menée. Les élus de la CCIVS ont pu remercier la CAF de leur avoir permis d'aller à nouveau vers les habitants et de nourrir leur projet politique du territoire.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé (identifié l'ensemble des ressources et des besoins) avec les partenaires et facilite les priorités et moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Elle renforce les coopérations en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire. Il s'agit de construire une vision commune du territoire et de ses priorités.

L'Espace jeunes communautaires pour les 10-17 ans

La structure a accueilli 131 jeunes en 2023 (66 filles/65 garçons).



Taux de fréquentation de la structure 83.29 % (mercredis, été et petites vacances)

- Vacances de février : 79.33%
- Vacances d'avril : 73%
- Vacances de Toussaint : 98.8%
- Mercredis : 72.61%
- Eté : 92.73%

Au vu du nombre croissant de jeunes fréquentant la structure Espace jeunes communautaire et de sa capacité d'accueil maximum de 30 jeunes, les réservations sont désormais obligatoires pour les périodes des mercredis et des vacances scolaires par le biais du document mis en ligne à chaque période via le site internet ou l'application Illiwap. La feuille de réservation peut être envoyée par mail ou donnée directement sur place auprès du personnel.

Toute l'année :

- Des activités : des stages (de skate et de break dance), du roller, de l'initiation au graff, du bricolage, des ateliers (créatifs, culinaire), tournoi de jeux vidéo, du sport (foot, pétanque, basket, judo, hockey...), karaoké, escape game
- Des visites et sorties : centre d'enfouissement des déchets de St Laurent des Hommes, canoé, vélo, accrobranche, laser game, baignades dans les piscines intercommunales, au lac de Neufont et à la base de loisirs de La Jemaye, des séances de cinéma...
- Des projets : Robocup, concours Lego, médiation animale, de l'initiation au Fab Lab de Neuvic, des ateliers de prévention et sensibilisation (sur la violence, cyber harcèlement...), des échanges intergénérationnels avec la Résidence autonomie de Neuvic et avec les jeunes de l'Institut médico éducatif du château de Neuvic.
- Des intervenants : une animation du SMD3 sur le tri des déchets et l'utilisation d'un composteur, de l'initiation au sabre laser, à la Capoeira...

Pôle politique sociale et jeunesse



L'été actif de l'Espace Jeunes :

Avec 74 jeunes accueillis dont 22 nouveaux inscrits et 92,73% de taux d'occupation, l'Espace Jeunes a été plébiscité durant l'été. Le programme varié, mis en place par l'équipe d'animation à partir des envies des jeunes a alterné activités sportives, artistiques, pratiques et sorties.

À l'initiative des jeunes, une soirée barbecue sous forme d'auberge espagnole a été organisée à destination des familles et des élus du territoire. Une centaine de personnes (parents, jeunes et élus) est venue le 1^{er} septembre et ont pu échanger, découvrir les lieux et constater la motivation des jeunes.

En effet, les jeunes ont été investis (fabrication d'un barbecue, confection de cartons d'invitation, création d'un support de communication sur les activités de l'été, décoration des tables, préparation d'un punch sans alcool...).



► Séjour à la base de loisirs de Rouffiac :

33 jeunes, de 10 à 15 ans, ont passé une semaine sportive à la découverte de nouvelles activités (paddle, ski nautique, planche à voile, escalade) et des temps d'échanges et de rigolade dans la bonne humeur (baignade, veillées, boum, jeux d'expression) ; dans un environnement calme et sécurisé.

L'objectif de ce séjour était de créer une dynamique d'entraide, de favoriser l'autonomie, le dépassement de soi et le vivre ensemble. La bonne cohésion de groupe était bien au rendez-vous tout au long du séjour avec des souvenirs plein la tête !



Pôle politique sociale et jeunesse

► Des soirées jeunes :

Dans le cadre du partenariat avec le centre culturel La Fabrique de Saint-Astier dont l'objectif est de proposer aux jeunes de 10 à 25 ans, habitants le territoire de la CCIVS, un accès à la culture avec un tarif symbolique à 1€, mais également d'encourager les échanges et de faciliter l'émergence de projets chez les jeunes, des soirées leur sont dédiées. Elles permettent de les mobiliser et de les fédérer autour d'un projet. Ces actions aspirent également à créer une dynamique d'échanges et d'éducation à l'image.

En 2023, 2 soirées ont été organisées :

- 22 avril : Tournoi de jeux vidéo et diffusion du film Mario Kart (68 jeunes)
- 31 octobre : une soirée Halloween avec l'animation d'un Loup Garou frisson et la diffusion de 2 films (74 jeunes)

Au total : 142 jeunes ont pu bénéficier du tarif à 1€ (pour rappel : la CCIVS prend en charge le reste dû soit 3.5€/jeune).

Actions territoriales HORS LES MURS :

La démarche d'« aller vers » les jeunes du territoire, a été reconduite, en 2023 en proposant des après-midis d'animation et/de découverte dans les différentes communes de la CCIVS pour les jeunes dès 10 ans. Ces actions s'appuient sur le tissu associatif local et la participation des habitants.

Le mercredi 05 juillet, l'Espace jeunes a proposé une animation autour du parcours Terra Aventura : « chasse au trésor connectée » ; basée sur le concept du géocaching.

26 jeunes sont partis à l'assaut du château fort de Grignols en répondant aux énigmes en arpentant les chemins de la commune.



Les jeunes ont également visité la Maison du patrimoine Talleyrand Périgord en la présence d'Antoine Grassian, Président de l'association « Mémoire du Comté de Grignols ».

Intervention dans les collèges du territoire

Suite au bilan positif de l'année 2022 et la plus-value de la présence de l'équipe de l'Espace jeunes communautaire dans les collèges de Saint-Astier et Neuvic, le personnel d'animation du pôle jeunesse a reconduit ses interventions en 2023 afin de proposer aux jeunes des ateliers leur permettant de tisser des liens, de renforcer la connaissance de l'offre à destination de la jeunesse, de créer un lien de confiance et d'aborder des sujets du quotidien sur les problématiques jeunesse.

Ces temps d'échanges ont permis de faire remonter les besoins et les envies des jeunes pour adapter les futures actions à conduire sur le territoire et libérer la parole des jeunes sur les sujets du harcèlement, du vivre ensemble, de la tolérance, de l'égalité fille/garçon, de la citoyenneté, du racket et de la discrimination par exemple.

Pôle politique sociale et jeunesse

Des ateliers ludothèque, quizz interactifs, blind test, groupe de parole, sport ont été mis en place auxquels jusqu'à 90 jeunes participent à ces temps d'accueil.

Au mois de juin, l'équipe de l'Espace jeunes communautaire a participé au 1er Forum Santé organisé par le collège de Saint-Astier et a proposé un jeu sur les addictions, jeu fait avec les jeunes pour les jeunes...

Un partenariat consolidé et varié sur le territoire en 2023 :

Le pôle jeunesse et la structure Espace jeunes communautaire travaillent en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels tels que : la CAF, les collèges du territoire, la mission locale, la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, les Francas de Dordogne, le centre culturel La Fabrique de Saint-Astier...

Cette volonté de collaborations tout au long de l'année permet de mettre en place des partenariats avec diverses associations locales de tous horizons et toutes disciplines : sportif, culturel, patrimoine, etc.

Régulièrement l'équipe du pôle jeunesse recherche de nouveaux partenaires locaux pour mener à bien des projets répondant aux envies des jeunes et valorisant les ressources du territoire.

Le CRAC (COTEAC)	L'espace de vie sociale Isle Co à Douzillac	L'association ADMA (médiation animale)	Laurent Watel (Break Dance)
L'association All Boards Family (skate)	L'Institut médico éducatif Fondation de l'Isle de Neuvic sur l'Isle	Le SMD3	Le centre multimédia de Neuvic
	La Résidence pour personnes âgées de Neuvic sur l'Isle	Les gendarmes de la Maison de Protection des Familles	

L'accueil de jeunes volontaires en service civique

Le pôle social-jeunesse a accueilli **4 jeunes volontaires** en service civique pendant 8 mois dans les missions suivantes :

- Lutte contre l'isolement social des seniors du territoire s'appuyant sur le projet du réseau de citoyens bénévoles « tisseurs de lien social » avec pour mission l'animation et l'organisation d'ateliers en direction des seniors basés sur des jeux, de la création d'objets, des ateliers cuisine, participation aux événements « Forum de printemps » et Semaine bleue, des rencontres intergénérationnelles au sein de la résidence autonomie de Neuvic et à l'Espace jeunes communautaires avec des thèmes variés.

Pôle politique sociale et jeunesse

- Démarche de sensibilisation citoyenne auprès des jeunes du territoire afin d'accompagner les jeunes de 16 ans et plus dans la construction d'actions sur le territoire (événement, association, projet, découverte des institutions...).

Les jeunes accomplissent des missions d'intérêt général (de 8 mois et 24h par semaine) en direction des habitants, accompagnés au quotidien par des tuteurs (salariés de la communauté de communes) dans le cadre de leur mission et dans l'accompagnement de leur projet d'avenir. Les volontaires bénéficient également d'une formation civique et citoyenne et des gestes aux premiers secours.

Le dynamisme de l'accompagnement du dispositif par la CCIVS, le partenariat engagé avec la Ligue de l'enseignement et la mission locale ont été salués lors du comité de pilotage.



Vers la création d'une association de jeunes

En 2023, un groupe de jeunes du territoire, âgés de 16 à 25 ans, s'est réuni. Accompagnée par un animateur référent, cette association permettra d'accompagner les jeunes dans leurs projets et encourager leurs investissements sur le territoire.

L'objectif est de dynamiser le territoire, que les jeunes puissent se retrouver, partager des moments ensemble, créer du lien, participer à l'animation locale, proposer des événements ou des actions qui seront à destination des jeunes, aller chercher des financements en répondant à des appels à projets et développer le partenariat local.

Un lieu sera mis à disposition permettant les échanges afin d'élaborer des animations pour et par les jeunes comme des séjours, festivals, concerts, sorties, mais aussi la participation à des actions solidaires...

L'accompagnement par la Ligue de l'enseignement a permis en 2023 un soutien aux jeunes concernant les démarches administratives (ex : définition des statuts, assemblée générale...).

Un nom a été choisi : Look Your Path (LYP) signifiant « vois sur ton chemin »

Des projets devraient voir le jour en 2024 !

BAFA de Territoire

Répondant à l'une des priorités du projet politique jeunesse du territoire visant à permettre l'engagement citoyen, la CCIVS a souhaité organiser un parcours de formation du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) sur son territoire en partenariat avec l'association des Francas de la Dordogne.

Le BAFA de Territoire répond aux objectifs suivants :

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Soutenir les jeunes souhaitant se former aux métiers de l'animation
- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté, la responsabilisation et l'implication des jeunes dans la vie locale
- Participer aux difficultés de financement du BAFA et de mobilité pour accéder au lieu de formation
- Professionnaliser les équipes d'animation de la CCIVS et permettre à des agents titulaires ou contractuels de conforter leurs compétences professionnelles
- Fidéliser les animateurs recrutés et formés dans les structures communautaires

- Répondre en partie au besoin de recrutement d'animateurs dans les structures communautaires
- Accompagner le territoire dans sa stratégie d'animation en s'appuyant sur les ressources locales

Le parcours complet de formation BAFA se déroule en 3 temps :

1. Une session de formation générale de 8 jours permettant d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation
2. Un stage pratique de 14 jours permettant la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation
3. Une session d'approfondissement de 6 jours permettant d'approfondir, de compléter, d'analyser les acquis et besoins de formation.

20 participants : 6 agents contractuels ou titulaires embauchés par la CCIVS, qui ne sont pas titulaires du diplôme, 3 jeunes en mission de service civique et 11 jeunes de 16 ans et plus habitants le territoire ont pu bénéficier de ce parcours de formation BAFA.

La CCIVS a mis à disposition un animateur-agent titulaire sur la durée du stage de formation générale, un local, a fourni les repas et a participé au financement d'une partie du coût de la formation (déduction faites des aides possibles).

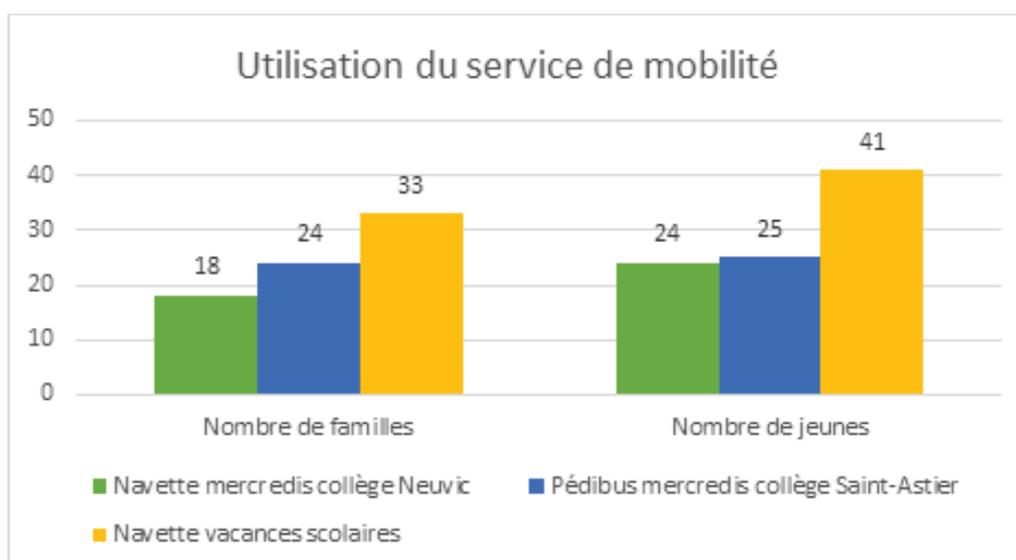
Tous les stagiaires ont signé une charte d'engagement avec la CCIVS afin de réaliser leur stage pratique dans une structure communautaire, stage rémunéré leur permettant de se financer la 3^{ème} session d'approfondissement (prévue au 1^{er} semestre 2024).



La mobilité au service des jeunes :

Pour permettre aux jeunes de venir à l'Espace Jeunes, plusieurs solutions sont mises en place :

- Un service de navette gratuite est mis en place tous les mercredis à 12h15 depuis le collège de Neuvic et sur réservation
- Un pédibus depuis le collège de Saint-Astier est proposé aux jeunes à 12h30 et 13h30.



Piscine

Piscine intercommunale de Saint-Astier

Les caractéristiques physiques : Il s'agit d'une piscine couverte, de type « tournesol » construite grâce au programme national des « 1 000 piscines ». Ces dernières années, la piscine de Saint-Astier est considérée vieillissante, la coupole connaît des problèmes techniques et d'étanchéité, le bassin présente des fissures et les revêtements des plages et bassins montrent des marques d'usure importantes.

C'est pour ces raisons que la CCIVS avait pris la décision, il y a de cela quelques années maintenant, de fermer cette structure durant les mois d'été, afin de permettre l'intervention d'entreprises pour réaliser des travaux d'entretien et de maintien de l'équipement.

Ainsi depuis la fin de l'année 2021, la CCIVS fait intervenir un bureau de contrôle spécialisé dans les structures afin de surveiller l'évolution des désordres constatés et réaliser les travaux nécessaires à son maintien en service, tant que cela est possible.

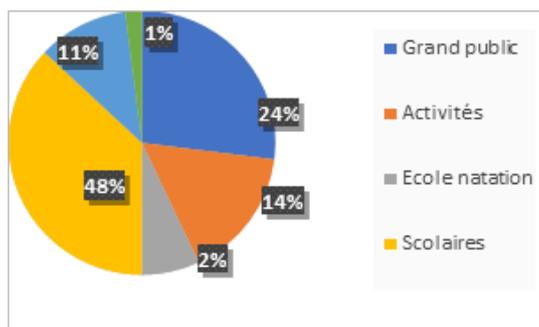
Un bassin de 25m – 4 couloirs profondeur de 0.80m (petit bassin) à 2m (grand bassin) (250m²)
Une coupole amovible s'ouvrant sur 1/3
Extérieur avec pelouse

Les activités sur l'année :

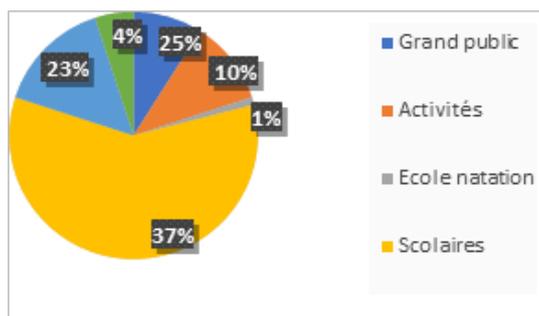
4045 heures d'ouverture. Dont 992 heures d'ouverture au grand public.
Fermée juillet et août.

29870 entrées

- 24% Grand public : 7180 entrées
- 14% Activités : 4139 entrées
- 2% Ecole natation : 617 entrées
- 48% Scolaires : 14267 entrées
- 11% Clubs : 3253 entrées
- 1% Centres spécialisés : 414 entrées



- 25% Grand public : 992 heures
- 10% Activités : 417 heures
- 1% Ecole natation : 30 heures
- 37% Scolaires : 1485 heures
- 23% Clubs : 941 heures
- 4% Centres spécialisés : 180 heures



Personnel :

Le bon fonctionnement de la piscine nécessite :

4 maîtres-nageurs tous titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de la Natation (BEESAN).

3 agents qui effectuent l'entretien ainsi que l'accueil en caisse.

1 technicien pour effectuer les analyses, l'apport d'eau et les différentes réparations.

Du personnel titulaire du BEESAN ou du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) peut être recruté afin de remplacer les agents titulaires en cas d'absence pour être accord avec la réglementation concernant l'accueil des usagers.



Remise des diplômes
Ecole départementale Natation

Piscine intercommunale de Neuvic

Il s'agit d'une piscine dite "d'été", découverte composée :

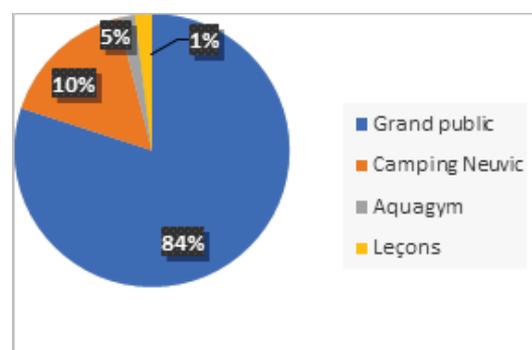
- Un bassin sportif attenant avec le ludique et la pataugeoire : 25m X 10m (250m²)
- Un bassin ludique : 15m x 8m (120m²)
- Une pataugeoire : 10m x 8m (80m²)
- Trois toboggans
- Extérieur avec pelouse, buvette

Les activités sur juin, juillet et août 2023 :

597.45 heures d'ouverture. Dont 454.30 heures d'ouverture au grand public.
Fermée le lundi.

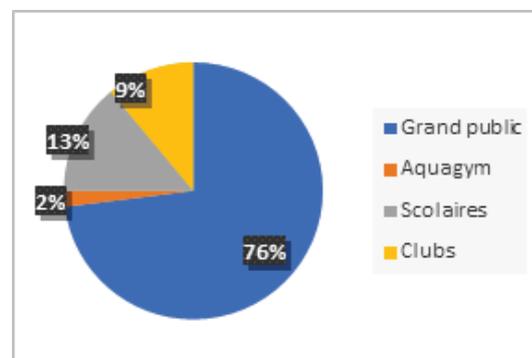
11267 entrées

- 84 % Grand public : 9512 entrées
- 10 % Camping Neuvic : 1058 entrées
- 5 % Aquagym : 583 entrées
- 1 % Leçons : 114 entrées



Les leçons et les campeurs sont compris dans le public

- 76 % Grand public : 454 heures 30
- 2 % Aquagym : 12 heures
- 13 % Scolaires : 79 heures 15
- 9 % Clubs : 52 heures



Personnel :

La fermeture de la piscine de Saint-Astier pendant les deux mois d'été permet de transférer le personnel permanent à celle de Neuvic. L'amplitude horaire nécessite :

4 maîtres-nageurs tous titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de la Natation (BEESAN).

4 agents qui effectuent l'entretien ainsi que l'accueil en caisse.

1 technicien pour effectuer les analyses, l'apport d'eau et les différentes réparations.

2 personnes titulaires du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) en saisonniers.

Pôle technique

Au cours de l'année 2023, les diverses commissions d'élus se sont réunies :

- 2 pour la commission voiries
- 3 pour la commission bâtiments
- 2 pour la commission Parc véhicules
- 1 pour la commission Assainissement Non collectif
- 1 pour la commission Assainissement Collectif (travail préparatoire à la prise de compétence en 2026)

Bilan au niveau des bâtiments

Piscines : Réfection des banquettes à la piscine de St Astier pour 5 986.70 € et sur la piscine de Neuvic achat de pompe et de mécanisme pour le champignon pour 3 610.53 €

Aire d'accueil des gens du voyage : Couverture, traitement des eaux pluviales et mise en place de portes sur les locaux de stockage pour 63 547 €

Office tourisme : Changement du SAS d'entrée à l'office de Neuvic pour 7 021.20 €

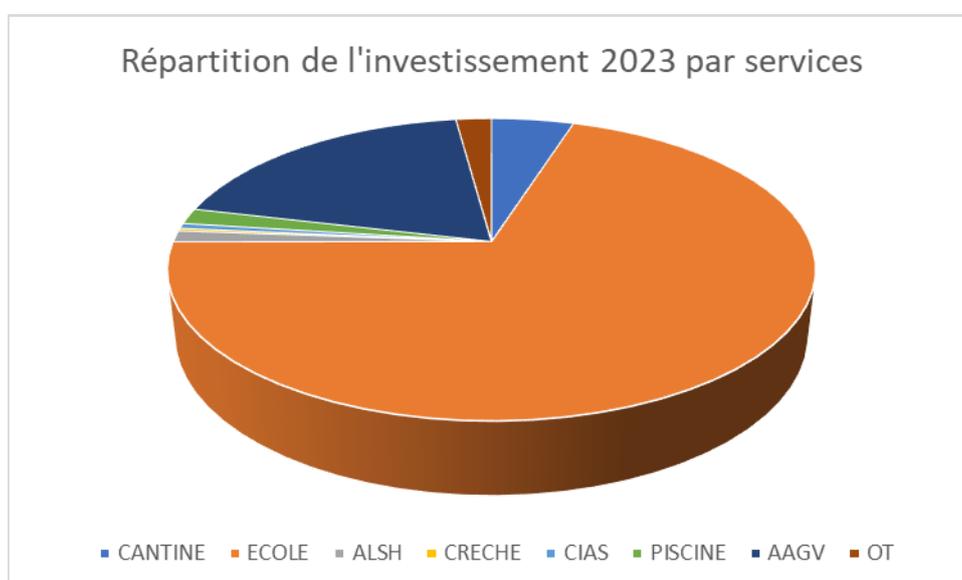
Ecoles : Création de clôture, chemin d'accès, reprise de seuil, mise en place de sonnette, changement de chauffe-eau, rénovation de toiture, isolation de toiture et traitement de charpente, changement de menuiserie, mise en place de luminaires LED, rabaissement de plafond, mise en place de film occultant ... pour un montant de 271 597.63 €

Restaurants scolaires : Rénovation toiture, mise en place de rideaux, câblage électrique, mise en place d'un carport et rambarde pour 5 062.80 €

Crèches : Mise en place de film sur les vitres à la MPE de St Astier pour 927.23 €

ALSH : Rénovation salle sieste et entrée à l'ALSH de Chantérac pour 4 055.75 €

CIAS : Peinture de l'accueil pour 1 852.37 €



En plus des travaux réalisés par des entreprises extérieures, les agents (CCIVS et MAD) réalisent les travaux courants d'entretien : fuites, changement de WC, démoussage des toitures, aménagement d'espace, peintures, électricité, dépannage de chaudière, mise en place pince doigts, réparation chasse d'eau, mise en place d'étagères, ...

Gros chantiers réalisés :

- Construction d'un dépôt photovoltaïque au Pôle technique pour un montant de 181 958.80 €
- Mise en place de modulaires pour accueillir la classe UEMA au niveau de l'école maternelle de Neuvic
- Campagne de calorifuge réalisée dans tous les établissements éligibles pour 0 €



Chantiers en préparation :

- Construction du centre de santé sur la commune de St Léon, le permis de construire a été déposé et les entreprises de travaux ont été sélectionnées. Le début des travaux est programmé pour début 2024
- Construction de la classe UEMA et d'un préau à l'école maternelle de Neuvic. Les plans sont validés. Le dépôt du permis sera déposé début 2024 et les travaux débuteront en juillet 2024.
- Rénovation énergétique des bâtiments communautaires - 1^{ère} tranche (ALSH à Neuvic, école à St Léon, école maternelle du centre à St Astier).

Parc matériels et véhicules

La CCIVS a investi dans :

- Tracteur et banquetteuse pour le secteur St Astier - Montrem pour 87 780.00 €
- 4 véhicules légers dont 2 plateaux : 1 pour le pôle administratif et 1 pour le CIAS et les camions plateaux : 1 pour Neuvic et 1 pour le pôle technique pour 84 714.00 €
- 1 compacteur pour 35 400 €

Bilan au niveau voirie

En interne :

Campagne de rebouchage des nids de poule :

L'ensemble des agents mis à disposition par les communes a consommé environ 100 tonnes d'enrobé à froid pour réaliser le rebouchage de nids de poule.

Campagne de point à temps :

La communauté de communes a fait réaliser, par l'entreprise COLAS, une campagne de point à temps de 16 jours pour un montant de 78 055.94 € TTC.

Campagne de fauchage :

En 2023, la communauté de communes a mutualisé le matériel et les agents sur le secteur Grignols / Vallereuil / Saint Severin, sur les communes de Légouillac de l'Auche / Saint Aquilin et enfin sur les communes de Douzillac / Saint Germain du Salembre / Saint Jean d'Ataux.

Pôle technique

Campagne d'élagage :

La campagne d'élagage s'est déroulée de janvier à mars 2023 sur les communes de Saint Severin d'Estissac, Saint Aquilin et Grignols et de novembre à mars 2024 sur les communes de Douzillac, Beauronne et St Jean d'Ataux pour le déploiement de la fibre optique. Pour cette deuxième période, ce sont 9 kms de voies qui ont été élaguées.



Campagne de curage de fossés :

La campagne de curage a débuté en Avril 2023 pour s'achever en Octobre 2023. Elle est planifiée pour permettre à chaque commune de disposer de l'équipe nécessaire à la suppression des points noirs.

Campagne d'enrobeur projecteur :

La campagne d'enrobeur projecteur s'est déroulée de mai 2023 à octobre 2023. Elle est aussi établie sur la base d'un planning pour remédier aux déformations des voiries. L'équipe a mis en place environ 250 tonnes d'équivalent d'enrobé, ce qui représente environ 3 tonnes par jours travaillés.

Investissement voirie – Marché avec COLAS – Travaux réalisés sur 2023

Commune	Montant des travaux TTC
Beauronne – Rue de l'école	11379,92
Beauronne – Rue du camping	6 101,88
Beauronne – coutencia	2895,52
Beauronne – Rue de la reine	5714,57
Chantérac – hôpital	12932,4
Chantérac – Jousonnière	4405,12
Chantérac – Puybodeau	4572,64
Chantérac – Virades	6666,16
Chantérac – tertre	3127,66
Douzillac – Mauriac	13756,13
Douzillac – Léon	24536,78
Jaure – Lamirand	72166,08
Léguillac – Leypalou	10376,1
Léguillac – castrale	8747,06
Leguillac – Brouillaud	20683,25
Léguillac – chabanne	2984,18
Montrem – Breuilh	20390,47
Montrem – Leysandie	18 505,58
Montrem – fontaine	17546,04
Neuvic – Croix blanche	88170,9
Neuvic – gimel	44930,5
Neuvic – accès école	2949,58
Neuvic – restaurant scolaire	6 049,07

Commune	Montant des travaux TTC
St Aquilin - Fenêtre	27873,10
St Aquilin - clavelie	18841,12
St Germain - sapinettes	10 333,45
St Germain - jaumarie	9 073,58
St Germain - Puyguiller	6 786,26
St Germain - touron	6199,72
St Jean - veysière	30 961,49
St Severin - Issac	11238,24
Sourzac - Brassens	7051,87
Sourzac - Puyreal	27203,77
Sourzac - voie verte	1473,41
Sourzac - Jean Ferrat	6786,26
Sourzac - berrage	10811,09
Vallereuil - Bourg	9977,26
Vallereuil - DFCI 02	7910,78
Vallereuil - DFCI 03	12 467,17
St Severin - DFCI 01	7125,98
Montrem - ELP	6714,29
St Astier - Brouillaud	20683,25
St Astier - Rte de la Scie	105482,89
St Astier - roc	37 597,08
St Astier - Rue A.maurois	5301,46
St Astier - Rue Joffre	15 639,76
St Asrtier - Bassonie	4949,03
Grignols - Puy lagarde	23634,89
Grignols - Jaly	32508,54
Saint Aquilin - Jaumarie	8632,88
TOTAL	882 846.21 €



Travaux de rénovation énergétique
Maternelle / ALSH à Neuvic



Réfection toiture
Maternelle du Centre à St-Astier



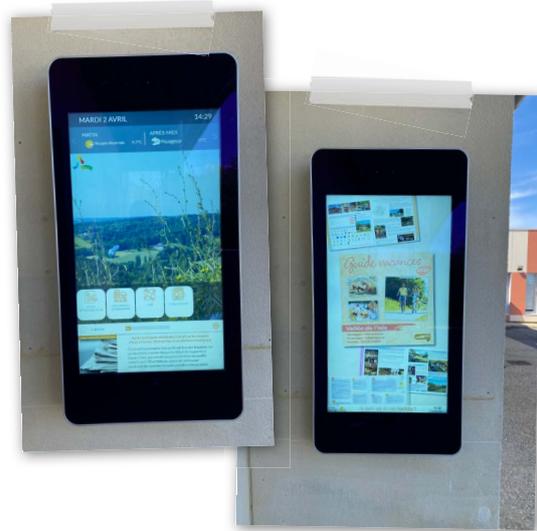
Démoussage toiture

Communication

Ecran interactif

Mise en service et gestion quotidienne d'un écran tactile. Cet équipement permet la consultation et l'envoi par mail depuis celui-ci de nombreux documents et notamment de l'**affichage légal** (délibérations, arrêtés, comptes-rendus, mais aussi les publications, les documents d'urbanisme...).

Retrouvez-le à l'entrée
du pôle administratif de la CCIVS
(Le Bateau, 43 rue Victor Hugo
à St-Astier)



Réseaux sociaux, application mobile illiwap, site internet

Gestion interne des outils numériques qui permettent de suivre les actualités de la CCIVS.



Scannez le QR code pour
télécharger l'application

@ccivs



Les actualités des stations
que vous suivez

L'agenda des événements
du territoire

Quelques publications réalisées par la CCIVS en 2023

Enfance & Jeunesse :



Restauration :



Social :



Développement du territoire & Tourisme :



Pôle technique :



Piscines :



Communauté de Communes Isle Vern Salembre



Pôle Administratif :
BP 6 - Le Bateau - 24110 SAINT-ASTIER
Tél. : 05 53 03 45 82

Pôle Technique :
BP 6 - Rue Henri Rebière - La Borie - 24110 SAINT-ASTIER
Tél. : 05 53 04 73 39

contact@ccivs.fr
www.ccivs.fr



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes